

Au fil de l'eau...



Informations municipales



Décembre 2024

SOMMAIRE



EDITO DU MAIRE	3
INFOS MUNICIPALES	
Etat d'avancement des travaux en cours	4-5
Cérémonie des vœux	5
Sécurisation des falaises de Planoise	6
Deux nouvelles recrues au secrétariat de mairie	7
Pourquoi venir au marché ?	7-8
Raccordement à la fibre optique	9
Trottoirs et haies	10
Rien ne se perd, tout se transforme Lames directionnelles	11
Trois entreprises de taxis	12
Pourquoi passer à 30 km/h dans toute l'agglomération?	13
HISTOIRE DU VILLAGE	14-22
BREVES	23-27
NATURE / ENVIRONNEMENT	28-31
PREVENTION	32-35
Calendrier des poubelles	36-37
ENFANCE ET JEUNESSE	38-40

MANIFESTATIONS PASSÉES	
Rencontre et atelier	41
Concert à l'église Marché de Noël Centre Jacques Weinman	42
Cérémonie du 11 novembre	43
Exposition d'artisanat d'art	44-45
Voyage Marché de Noël	46-47
Projet voyage	48
MANIFESTATIONS A VENIR	
Apprendre à gérer ses émotions	49
Animation de Noël Concert église Nuits de la lecture	50
LES ASSOCIATIONS	51-55
CONSEIL MUNICIPAL	56
UN COIN DE LECTURE	58
UN MOMENT DE DÉTENTE	59-60
ÉTAT-CIVIL / AGENDA	63



Comité de rédaction : Laurent DELMOTTE, Danièle BRIOT, Sylvia ESSERT, Laurence MALBRANQUE, Melinda PHILIPPE,
France-Hélène ALIX, Jean Paul ARENA, Tony MENANTEAU.

Mise en page : Juliette QUIROT

Directeur de la publication : Marie-Jeanne BERNABEU



Nous venons de vivre un été 2024 ponctué par les Jeux Olympiques de Paris qui nous ont fait oublier la situation politique de la France.

Le contexte sanitaire et géopolitique international, la guerre qui se poursuit en Ukraine, les nouveaux

conflits qui éclatent au Moyen-Orient, le défi climatique, le prix des énergies avant l'hiver, les tensions sociales que traverse notre pays, nos députés qui n'ont plus la retenue verbale attendue, toutes ces raisons me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs.

Des valeurs de « vivre ensemble » : cet été a une nouvelle fois vécu au rythme de nombreuses et belles animations. Un grand merci aux associations locales, aux élus en charge, aux services municipaux, qui ont tous contribué à ces moments de partage et de convivialité. À l'heure où la cohésion sociale fait parfois défaut, les actions des nombreux bénévoles sont indispensables. Avec les élus qui m'entourent, nous sommes convaincus que proposer un large choix d'activités dans des conditions optimales favorise l'épanouissement et le bien-être des habitants et permet de vivre dans une commune apaisée.

Néanmoins, à chaque crise, on se tourne vers le maire, au moindre problème, c'est le maire qui en est responsable. Et voilà maintenant que l'état demande aux collectivités locales de faire des économies. Que devons-nous supprimer à Avanne-Aveney ? Quels services/prestations ?

Une rentrée avec de nouvelles activités des associations, que vous découvrirez dans ce bulletin. Nous complétons ainsi les engagements par des équipements et des adaptations au service de tous.

En tant que présidente du conseil de surveillance du Centre Jacques Weinman, je me réjouis de la concrétisation du projet du nouvel Etablissement Public de Santé. C'est ainsi que nous l'appellerons désormais. Dès le 1^{er} novembre, une direction commune pour les Centres de soins de Bellevaux, des Tilleroyes et Jacques Weinman, puis une fusion entre les trois établissements avec le Centre Hospitalier Jean Minjot de Besançon seront mises en œuvre. Cet établissement d'exception permettra de prendre toujours mieux soin de nos aînés, tout en assurant de meilleures conditions de travail aux personnels.

La municipalité a fait le choix de maintenir un bon niveau d'investissements. Au vu du contexte inflationniste et de la réduction des dotations de l'État, des arbitrages ont dû

être faits et nous les assumons. A Avanne-Aveney, en fonction du nombre croissant d'écoliers déjeunant au restaurant scolaire les travaux d'extension ont démarré pour être réceptionnés ce printemps 2025.

La micro crèche va bientôt pouvoir accueillir les enfants dans des locaux spacieux et lumineux avec au rez de chaussée le Relais Petite enfance.

Le square des Bigarreux-Griottes sera aussi terminé avec ses jeux et ses aménagements de promenade, sa pergola, son terrain de pétanque, son coin football et son pare-ballons.

Soucieux de préserver notre riche patrimoine, nous œuvrons pour perpétuer l'héritage légué depuis des générations ; les retables de l'église St Vincent sont terminés et restaurés, les sacristies ont aussi été rénovées.

L'éclairage d'Aveney a été refait en LED (Il ne fonctionnait plus en raison du vol de câbles), trois quartiers d'Avanne seront équipés.

La Pommeraie va avoir son trottoir et une chaussée bitumée dans son intégralité, non sans déboires.

Le conseil communautaire a voté favorablement mi-novembre pour le cimetière.

Un Marché à Procédure Adaptée a été publié pour la recherche d'un bureau d'étude pour le diagnostic et la sécurisation des falaises. Les travaux auront lieu courant 2025 voire 2026 .

Un plan de circulation apaisée sera effectif en ce début d'année 2025.

Concrétiser tout cela en tenant compte des objections de propriétaires récalcitrants, ou encore de certains habitants qui ne comprennent pas toujours que cela demande du temps, de l'écoute, de l'énergie, de la négociation et une adaptation des besoins et des moyens financiers.

Une réunion publique est annoncée pour fin janvier 2025, afin de présenter trois années de travail sur le Plan Local à l'Urbanisme Intercommunal des 68 communes du Grand Besançon Métropole. Il sera voté en 2026 après le Schéma de Cohérence Territoriale en adéquation avec le Plan Climat et Résilience, le Zéro Artificialisation Nette.

Ma force, je la trouve auprès de mon équipe qui est unie, responsable et généreuse. Ainsi, nous poursuivrons notre travail au service de la commune et de ses habitants pour la prochaine année, comme nous nous y étions engagés et nous continuerons à venir à votre rencontre pour échanger avec vous.

En cette période de fêtes et dans un contexte difficile, je vous invite à prendre le temps de partager des moments chaleureux avec vos proches et de vous plonger dans la magie de Noël.

Que 2025 soit magique, que vos Vœux se réalisent ...

Joyeuses fêtes de fin d'année.

ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN COURS

Pôle petite enfance



On vous en avait fait part ici, le lancement du chantier avait été retardé par la découverte de réseaux à faible profondeur. Six mois de terrassement avaient été nécessaires pour dévier et modifier les compteurs.

Cette période a été utilisée à bon escient pour commander les matériaux aux durées de livraisons importantes puis le chantier a connu depuis le printemps 2024 une grande intensité quotidienne, y compris parfois le samedi.

L'extension permettant l'accueil d'un élévateur et d'un escalier d'accès aux trois niveaux (rez-de-chaussée, R+1 et combles) a été construit

durant l'été et cet automne, l'aménagement extérieur se termine.



Une visite de l'association hébergée, Familles rurales, en charge de l'exploitation de ce pôle petite enfance regroupant relais et micro-crèche, a été programmée le 14/11/2024 pour affiner le besoin en mobilier.

A l'issue des travaux, une phase administrative de contrôle et d'agrément s'ouvrira pour quelques semaines, avant une inauguration officielle avec les financeurs.

Pour mémoire, et avec toute la transparence qui s'impose, le marché de travaux a été voté pour 644 574,70 € HT et des avenants pour un montant total de 50 717,44 € HT ont été signés.

Logements du 6 rue Saint-Vincent

Le second œuvre et les réseaux intérieurs ont largement débuté sur ce chantier qui devrait être livré pour février-mars 2025. Les façades ont commencé à être traitées fin novembre et, bonne surprise pour les amateurs d'histoire locale, le linteau gravé dans la pierre sera mis en valeur par ces travaux.

Ce chantier, sous maîtrise d'œuvre Soliha, permettra d'augmenter l'offre de logements communaux conventionnés. Le marché de travaux a été voté pour 363 379,74 € HT. Deux avenants ont été signés pour 7 989,28 € HT et 917,23 € HT.

INFOS MUNICIPALES

Extension du restaurant scolaire

Le chantier est lancé depuis début novembre avec, logiquement, le lot terrassement. La société Maisons Contoz a œuvré sur les massifs de béton devant supporter la structure de l'extension. Ces travaux, prévus pour 7 mois, sont financés à hauteur de 234 558,76 € HT.

Square Bigarreux-Griottes

Les travaux de terrassement ont débuté fin octobre. La société ID VERDE, maître d'œuvre, pilote ce chantier de 195 402 € HT, qui redonnera aux habitants du lotissement la possibilité de se réapproprier ce lieu central sous maîtrise d'œuvre de Grand Besançon Métropole.



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le conseil municipal invite les habitants du village à participer à la cérémonie des vœux organisée le

Samedi 04 janvier 2025, en salle du conseil municipal

10h30 : Accueil des nouveaux habitants

11h00 : Vœux à tous

Ce moment sera l'occasion pour Madame le Maire de vous présenter les élus et les associations du village et pour vous, l'occasion d'échanger devant le verre de l'amitié.

Merci aux nouveaux habitants de bien vouloir nous informer de leur présence, par mail à mairie@avanne-aveney.com.



LA SÉCURISATION DES FALAISES DE PLANOISE : UN CHANTIER D'AMPLEUR

En 2018, la mairie a commandé un diagnostic de l'état des falaises de la côte de Planoise et des protections existantes. Réalisé par RTM, une filiale de l'ONF spécialisée dans les travaux en montagne, l'étude a proposé des ajouts au dispositif de sécurité sans toutefois souligner un quelconque caractère d'urgence.

Néanmoins, depuis le dernier mandat, des habitants ont fait connaître l'existence d'éboulis et de chutes de pierres, une situation normale quand on habite en pied de falaise, mais qui démontre la nécessité d'entretenir et de compléter le dispositif de sécurité.

Mme le maire a donc décidé de budgétiser un chantier de sécurisation des falaises de la côte de Planoise à hauteur de 500 000 €, maîtrise d'œuvre comprise. Ce chiffre peut paraître exorbitant mais les moyens techniques à mettre en œuvre, on s'en doute, sont colossaux.

Une consultation a été lancée avec l'objectif de « *traiter durablement, par des parades actives ou passives, soit le risque de chute de blocs, soit le risque de dégâts à la suite de la chute de blocs, sur le périmètre défini par le versant.* »

La consultation ouverte a conduit à la réception de deux offres en mairie. Une négociation est en cours pour déterminer le candidat le mieux-disant.

Voici l'extrait du cahier des charges publié :

Pour cela, le MOA demande au titulaire de produire un rapport G2-PRO et :

- 1 : d'identifier et chiffrer les travaux incombant au MOA (la commune d'Avanne Aveney),*
- 2 : de procéder à la rédaction des dossiers de consultations des entreprises (DCE) et accompagner le MOA dans la passation des marchés de travaux (ACT),*
- 3 : d'assurer une mission de contrôle des études, et de l'exécution, puis assister le MOA dans la phase de réception, des travaux réalisés par la ou les entreprises.*

Les travaux objets du présent marché portent sur la création d'ouvrages de sécurisation neufs, mais également sur les travaux d'entretien, de réparation et de remise à niveaux d'ouvrages existants, y compris les travaux de purges et de déboisement si nécessaire.

Il est à noter que la circulation routière pourra être interrompue : l'ensemble des travaux devront être réalisés durant cette période en une seule tranche.



Nous ne manquerons de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier qui constituera un pan important des dépenses d'investissement pour l'exercice budgétaire à venir. Mais il faut aujourd'hui faire face aux enjeux climatiques.

DEUX NOUVELLES RECRUES AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE



Mme REVILLARD et Mme DHELLIN

Mme Laurence DHELLIN est arrivée dans notre service de secrétariat le 1^{er} octobre au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe. Une solide expérience d'une quinzaine d'années à la mairie d'Amagney puis de Chatillon le Duc lui permet de remplacer Mme Elisa Breuillot, partie sur un contrat procurant plus d'heures hebdomadaires, sur les tâches liées à l'état civil, à l'urbanisme et aux élections.

Mme Nadine REVILLARD remplace Mme MAITRUGUE, recrutée par la communauté urbaine là aussi sur un temps plus complet. Dotée d'une expérience de 15 ans dans l'armée, réserviste de l'armée de terre, Mme

REVILLARD est rompue aux tâches de secrétariat et à la gestion des ressources humaines. Elle reprend donc le poste d'agent postal communal et consacre trois matinées (mercredi, jeudi et samedi) à l'accueil mairie, en complément du poste de Juliette QUIROT.

Bienvenue à toutes les deux !

POURQUOI VENIR AU MARCHÉ ?

Pour y trouver des produits frais et de qualité. Pour rencontrer directement des producteurs passionnés qui cultivent et transforment des produits sains et savoureux.

Pour la variété des produits : fruits, légumes, fromages, vin, viandes, pains artisanaux, miel, œufs, olives, fruits secs et bien plus encore avec des foods truck pizza et sushis. Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies.

Pour encourager l'économie locale : en choisissant d'acheter local, nous soutenons nos commerçants et artisans.

Ce marché est l'occasion idéale pour échanger avec les producteurs, découvrir leurs histoires et leurs savoir-faire, et déguster leurs produits sur place ou à emporter. Alors, n'hésitez plus ! Venez nombreux, en famille ou entre amis.

Un jeudi par mois durant la belle saison d'avril à octobre, un concert gratuit anime le marché.

**Ensemble, faisons vivre notre marché
Tous les jeudis de 16h à 20h place Champfrêne**

Légumes et fruits : Annette



Au Fournil de Nico: Nicolas



INFOS MUNICIPALES

Samouraï Sushi : Gwendoline



Scrapbooking, décoration... : Alexandra



Histoire De Goût : Michaël



Mili pizza : Nicolas



Olives et fruits secs : Abdou



La Ferme Bulloz : Gilles



Légumes, miel, œufs... : Frédéric



La Bel Comtoise : Alain



La boutique aux Délices : Saoulé



RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE

Quelques habitants ne parviennent pas à être raccordés à la fibre optique alors que le passage à cette technologie est opérationnel depuis 2020 avec la pose des PMZ (points de mutualisation de zone), ces armoires en bordure de voirie.

Tout d'abord, il n'est pas inutile de préciser que la mairie n'est pas propriétaire du réseau téléphonique, quelle que soit la technologie développée (cuivre ou fibre). Le maire n'a donc ni la compétence ni la responsabilité du développement de ce réseau. Il n'a même pas le pouvoir de le financer. Néanmoins, les liens étroits qui existent entre la commune et les opérateurs de réseaux permettent de répondre aux interrogations.

Ensuite, Avanne-Aveney est une commune péri-urbaine et bénéficie par sa situation géographique d'un atout par rapport aux communes rurales plus isolées. Néanmoins, quelques habitations ne sont toujours pas connectées à la fibre malgré la volonté des occupants et nous vous relayons les explications de l'opérateur Orange.

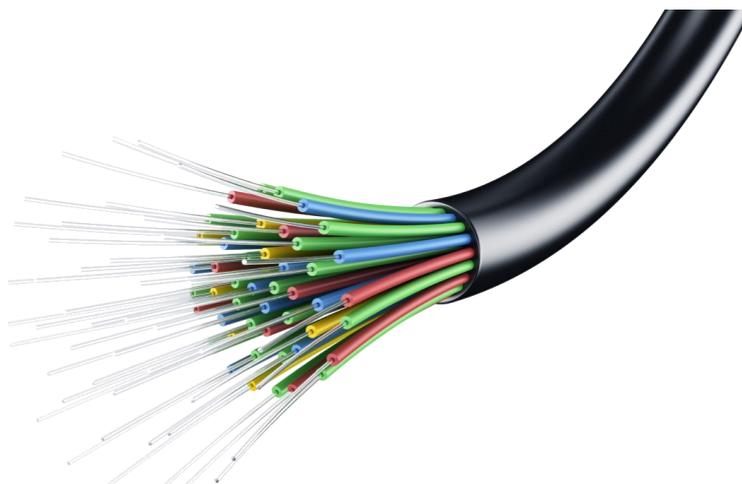
Le partenaire d'Orange, la société NGE, a comme objectif de terminer le déploiement fibre sur l'agglomération de Grand Besançon Métropole pour fin 2025 (hors blocage tiers).

Le principe est que chaque propriétaire peut faire une demande de raccordement vers l'opérateur de son choix. Lorsque la demande est réceptionnée, l'opérateur est informé du passage « RAD » de certaines adresses, c'est-à-dire « raccordable à la demande ».

Chaque opérateur commercial est responsable de son processus de gestion des RAD. Il suffit de se rapprocher de l'opérateur choisi pour qu'il lance le processus et active le parcours RAD.

Le site internet de chaque opérateur comprend un onglet de demande de raccordement. Il revient à chacun de s'y conformer.

La mairie peut servir de relais auprès d'Orange mais n'exercera pas d'influence auprès de tel ou tel opérateur ouvert à la concurrence.



TROTTOIRS ET HAIES

Balayage des trottoirs au droit de sa parcelle

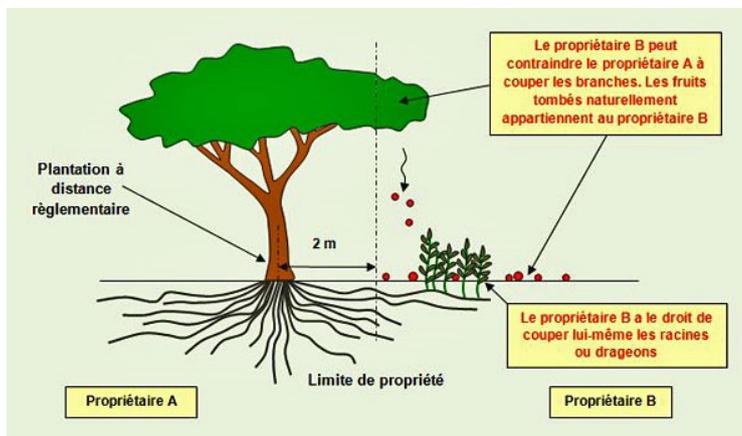
Les habitants sont le plus souvent responsables des désordres observés sur les trottoirs :

- Gravier ou tout-venant qui ravinent sur le trottoir après un orage,
- Déchets verts à la suite d'une taille de haie,
- Herbes folles issues de la parcelle et mousse végétale qui apparaît à l'ombre d'une haie privée et rend le trottoir glissant,
- Déjections canines laissées sur le trottoir par un chien,
- Boue laissée sur le trottoir et la chaussée en raison d'un chantier privé, etc..

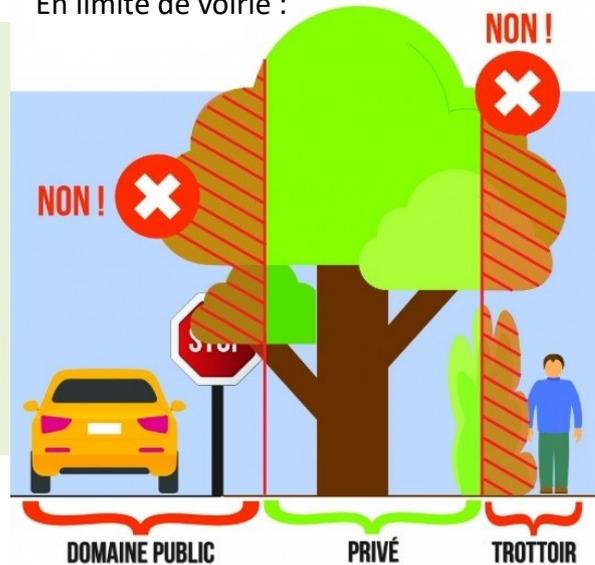
Il apparaît dès lors normal que le riverain responsable du désordre se charge de la solution par un balayage. Il n'y a aucun signalement à faire en mairie, le nettoyage est un acte de sécurité et de civisme.

Entretien sa haie est une obligation

Entre voisins :



En limite de voirie :



Beaucoup trop d'habitants attendent un courrier de la mairie avant d'agir alors qu'il suffit d'un minimum de respect pour les autres pour faire attention à la gêne que peut occasionner sa propre haie ou ses arbres.

Les gênes les plus dangereuses sont : obligation pour le piéton de descendre du trottoir, panneau de signalisation dissimulé, éclairage public rendu inefficace. Si le lien de cause à effet est établi, une victime peut facilement engager la responsabilité de l'habitant négligeant.

INFOS MUNICIPALES



RIEN NE SE PERD, RIEN NE SE CRÉE, TOUT SE TRANSFORME (A. LAVOISIER)



Le mardi 8 octobre, le site de compostage collectif « centre bourg » a été inauguré en présence du SYBERT. Plusieurs habitants étaient présents afin de participer à ce projet. Par le biais de leurs questions, la gestion du site et les consignes de tri ont été données par les intervenants du SYBERT afin que le processus de compostage se déroule au mieux. Depuis, plus d'une dizaine d'inscrits se sont lancés dans l'aventure...

SYBERT : Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets



LAMES DIRECTIONNELLES

Des lames directionnelles vont être installées afin de diriger les conducteurs, les cyclistes vers les principaux lieux de la commune.

Chaque professionnel qui souhaite indiquer son activité est prié de se faire connaître auprès du secrétariat pour les modalités d'identification.



TROIS ENTREPRISES DE TAXI POUR VOUS SERVIR À AVANNE-AVENEY

La profession réglementée de chauffeur de taxi

Selon le code des transports, les taxis sont des véhicules automobiles comportant, outre le siège du conducteur, huit places assises au maximum, munis d'équipements spéciaux et dont le propriétaire ou l'exploitant est titulaire d'une autorisation de stationnement sur la voie publique, en attente de la clientèle, afin d'effectuer, à la demande de celle-ci et à titre onéreux, le transport particulier des personnes et de leurs bagages.

La profession de chauffeur de taxi est réglementée, c'est-à-dire que pour l'exercer, il faut remplir plusieurs conditions : ne pas avoir fait l'objet de certaines condamnations, avoir obtenu la carte professionnelle après l'examen du certificat de capacité professionnelle et suivre la formation continue obligatoire.

L'autorisation de stationnement

L'autorisation de stationnement mentionnée à l'article L 3121-1 du code des transports permet aux conducteurs de taxis d'arrêter leur véhicule, de le stationner ou de le faire circuler sur la voie ouverte à la circulation publique en quête de clientèle dans leur commune de rattachement.

Le maire d'Avanne-Aveney a accordé, depuis 2016, trois autorisations de stationnement situées rue Saint Vincent pour les sociétés suivantes : Taxi SIRON, Taxis Mickael et Besançon VTC.

La réservation préalable

En dehors du ressort de l'autorisation de stationnement, les conducteurs de taxis sont soumis à l'article L 3120-2 du code du transport, notamment s'agissant de la prise en charge de la clientèle sur la voie ouverte à la circulation publique sous réserve de justification d'une réservation préalable (art. L 3121-11 du code des transports).

La preuve de la réservation préalable du conducteur de taxi peut être établie par tous moyens. Elle peut consister, par exemple, en la connaissance du nom du client ou de son adresse par le taxi.

Les sanctions administratives prévues

Lorsque l'autorisation de stationnement n'est pas exploitée de façon effective ou continue, ou en cas de violation grave ou répétée par son titulaire du contenu de cette autorisation ou de la réglementation applicable à la profession, le maire peut donner un avertissement au titulaire de cette autorisation de stationnement ou procéder à son retrait temporaire ou définitif.



POURQUOI PASSER À 30 KM/H DANS TOUTE L'AGGLOMÉRATION ?



A Avanne-Aveney, beaucoup a été fait depuis plusieurs mandats pour limiter le risque routier : écluses, plateaux, coussins berlinois, balises, sens uniques, zone 20km/h Grande-rue, feux de circulation rue de l'Eglise et rue de Beure, etc. Malheureusement, ces dispositifs ne suffisent pas et les signalements en mairie de comportements inciviques et de vitesse excessive ne baissent pas de régime. En effet, les nouveaux comportements liés au refus d'obtempérer et à l'usage du téléphone sont venus s'ajouter à l'excès de vitesse à l'alcool et à la consommation de stupéfiants dans la liste des causes d'accidents récurrents identifiées par les forces de l'ordre.

Il ne se passe pas un mois sans qu'un nouvel épisode mortel ne mette en cause un véhicule contre un piéton, un cycliste ou un « engin de déplacement personnel motorisé » type trottinette, et ne soulève l'opinion en France.

La première responsabilité recherchée, de caractère pénale, est la plus évidente, dès lors qu'une infraction est reconnue. Mais les victimes ou les familles de victime n'hésitent plus de nos jours à engager la responsabilité de la collectivité. A titre d'exemple, lors du décès de la fillette renversée à Vallauris par une moto folle en août dernier, l'édile de la commune a été attaqué par les avocats de la victime sur les moyens communaux pour limiter le risque routier. Le maire, M. Kévin Luciano, est consterné : *« on peut faire tous les aménagements du monde mais on ne peut rien faire contre ce type de comportement irresponsable »* (Le Figaro, 4/11/2024). Soyons clair : les maires ne savent plus quoi faire pour lutter contre la désobéissance et l'incivisme ambiant, et maintenant pour se protéger contre les mises en cause personnelles.

Chez les maires, le sentiment d'être démuni prédomine alors que souvent, par la cabale médiatique, le travail des avocats, et les fausses informations transforment le responsable en victime et l'autorité en responsable parce qu'il faut toujours trouver quelqu'un pour payer : le feu de circulation est mal placé, le passage piéton est trop glissant avec la pluie, le plateau est trop élevé, etc. L'infrastructure installée par la commune permet au vrai responsable d'un accident de déporter sa faute sur la collectivité, cette entité vague et toujours solvable.

De plus en plus de communes appliquent une nouvelle mesure : généraliser le 30 km/h en ne conservant que quelques axes à 50 km/h, avec souvent un objectif de plus de 70 % de la voirie limitée à 30 km/h ou moins. C'est le cas de Vallauris, à la suite de l'accident mortel évoqué, de Grenoble, de Lyon, de Limoges et de l'hyper-centre de Paris. Plus localement, on peut citer Pouilley-les-Vignes et Boussières. Et la carte des villes dites « villes 30 » ne cesse de s'agrandir.

Mme le maire d'Avanne-Aveney, après débat en conseil municipal et après avis du référent sûreté de la gendarmerie, a décidé de franchir le pas. **A partir du 1^{er} janvier 2025, les panneaux EB10 dits d'agglomération signifieront une entrée en zone 30.**

A cette fin et pour rester pertinent, les limites de l'agglomération ont été revues. Car ces limites ne correspondent pas aux limites territoriales mais aux limites du tissu urbain continu. Ainsi, le panneau EB10 doit être installé soit en limite territoriale lorsque deux villes se touchent comme c'est le cas entre Avanne-Aveney et Besançon rue de l'Eglise (côté Lafayette) ou rue des Cerisiers (proche du funérarium), soit à 150 mètres des premières maisons, par exemple rue de Beure ou rue Saint Vincent. Les îlots d'habitations comme au Toupot ou au cirque ne sont pas inclus dans ces limites, tout en faisant partie bien sûr de la commune.

Les services de la gendarmerie comme les élus sont bien conscients que le passage en zone 30 ne rendra pas plus vertueux tous les conducteurs, d'autant que même à vélo, cette vitesse est facilement atteignable. Mais la perte de points sera plus importante.

Cette mesure doit provoquer des habitudes de conduite apaisée lors de la traversée du village, alors qu'il paraît si évident que risquer sa vie ou celle d'autrui pour gagner une minute est une aberration.

ALEXANDRE VERDEL "Le Barde d'Avanne"

Car le cordonnier l'était...observateur... témoin ce couplet d'une chanson dédiée à une demoiselle Eugénie ! :

Prenant la mesure
Pour votre chaussure
J'ai vu, je l'assure,
Un joli sujet
Il était la belle
Sous de la dentelle !

Au retour de ses courses, ou quand il était las de tirer l'alêne et de respirer le cuir, il jardinait volontiers. Il eût l'idée de baptiser ses rosiers, selon leur aspect et leur couleur, du nom de ses amis, poètes et artistes de "L'Union Artistique" et des "Gaudes".

*À chacun d'eux je mis une blanche étiquette :
Elle flottait au vent en ce riant séjour,
Ici c'est un "acteux", plus loin c'est un poète
À qui tous les matins, je souhaite le bonjour.
Lorsqu'un rosier fleurit, je vois une auréole
Entourer mon ami, je suis content heureux .
Mais si le rosier souffre, alors je me désole
De crainte que l'ami souffre et soit malheureux.*

Et quand le 26 décembre 1891, son ami le jeune poète bisontin Jules Maronnier meurt, âgé de 21 ans, il lui compose une chanson dont voici le premier couplet :

*Aussitôt qu'un ami succombe
Son rosier le suit sur sa tombe
Répandant un parfum bien doux
En allant voir fleurir les roses
Nous redirons entre autres choses,
Maronnier n'est pas mort pour nous.*

Alexandre VERDEL publia ses chansons au fur à mesure de leur composition dans les "Gaudes", "Le Petit Comtois", "Le Bon Sens Franc-Comtois", "La Franche-Comté", "La Dépêche Républicaine", "L'Éclair Comtois", etc... Elles furent réunies pour la plupart dans deux recueils, rarissimes aujourd'hui, qu'il distribua généreusement.

Chansons Franc-Comtoises :

Premier recueil

Comiques, historiques et patriotiques tant en français qu'en patois du pays.

*Écrire c'est chose facile
Mais, hélas ! dit un citoyen
Pour plaire à tous, c'est difficile,
Aurais-tu trouvé le moyen ?*

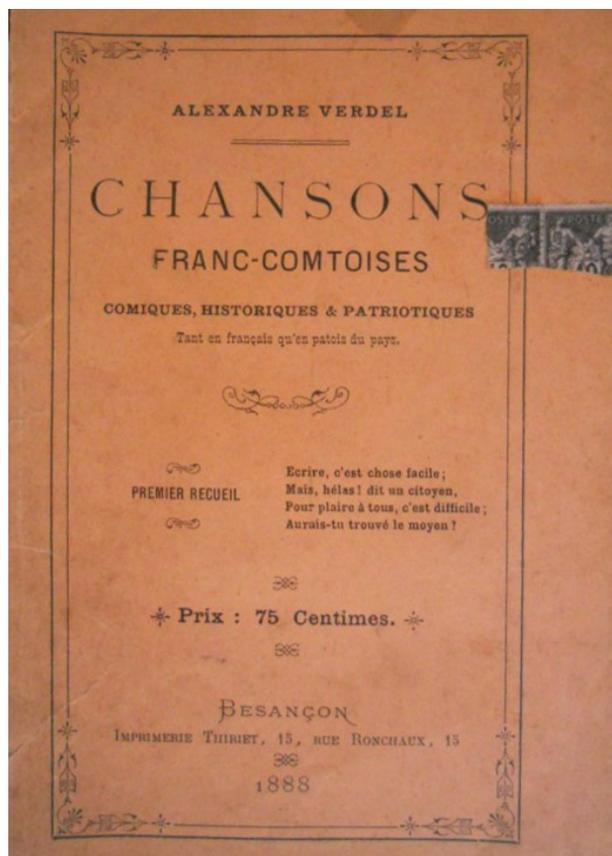
Deuxième recueil

Historiques Patriotiques, Comiques et Satyriques tant en français qu'en patois du Pays. Accompagnées de la musique.

*Je serais bien heureux en battant la Semelle,
Si ma femme arrivait à faire une chanson.
Pourquoi, me direz-vous ?*

*Pour avoir des vers d'elle - (Verdel)
Et nous pourrions alors chanter à l'unisson.*

Ce deuxième recueil était en vente chez l'auteur à Avanne, qui spécifiait qu'il destinait le produit de la vente aux pauvres.



L'âge n'avait pas ralenti sa verve et son humour. Dans les "Gaudes" du 1^{er} février 1902, il publia une chanson "Ma barbe grisonne" sur l'air d'une romance de l'époque "Dis-moi soldat, t'en souviens-tu ?" :

*Malgré le temps, la noce et la tempête
Ma vieille barbe ainsi que mes cheveux,
Depuis longtemps sont restés sur ma tête
Sans un poil gris, je vous en fait l'aveu ;*

*La faux du temps qui n'épargne personne
En souriant me suivait pas à pas,
Je m'aperçois que ma barbe grisonne
Mais mon vieux cœur ne grisonne pas.*

La Grande Guerre vint attrister sa vieillesse. Il composa quelques dernières strophes sur ce tragique et mondial événement.

Sa femme mourut en mars 1915 à l'âge de 80 ans. Il ne lui survécut que trois mois. Le 2 août 1915, **Alexandre VERDEL**, le poète cordonnier, trépassait à son tour en son village d'Avanne, dans sa 73^{ème} année.

Selon son désir original, sa tombe fut longtemps ornée de rosiers jaunes, et entretenue par sa sœur, Mlle Hermance VERDEL.

De son mariage, **Alexandre VERDEL** eut deux enfants :

Une fille Esther Joséphine née à Avanne le 14 janvier 1870, mariée à **Sirhenry** Henri, cordonnier à Avanne. De cette union naquit le 21 octobre 1896, Luc Auguste Alexandre, dont le nom et prénom sont inscrits sur la plaque commémorative en l'église et sur le monument aux morts de la guerre 1914-1918 du village d'Avanne, tué à l'ennemi le 10 octobre 1918 à Morcourt-Fontaine-Notre-Dame (Aisne), à l'aube de ses 22 ans.

Un fils Eugène Jules, né à Avanne le 20 juillet 1876 à Avanne, décédé à Avanne à l'âge de 5 mois, le 23 décembre 1876.

Amis lecteurs, ne cherchez pas la tombe d'**Alexandre VERDEL**. L'inexorable loi de reprise des concessions familiales des cimetières a fait disparaître la tombe du **Barde d'Avanne**.



**La pêche à la grenouille
Sur les rives du Doubs
D'Avanne jusqu'à Gouille
Est un gai rendez-vous
Alexandre VERDEL**

Bibliographie : Octave Chevalier

Deux types de carte postale ont été édités avec notre Barde pêchant sur la rive du canal Freycinet.

Une de format horizontal avec marge en écriture à droite de la photo.

L'autre en pleine page de format vertical.

Source : Mémoire Littéraire.

Article issu de la revue du 4^{ème} trimestre 1995 - N°47 LA RACONTOTE – L'atelier du Grand Tétras - 25210 Mont-de-Laval.

LE PONT LIBÉRATEUR D'AVANNE AVENEY

Extrait du ministère des armées Traduction IA « Battle of Besançon 3ID Staff Ride »

La commune a été sollicitée par le service des armées de la place de Besançon dans le cadre de l'organisation d'une visite historique qui a eu lieu le samedi 07 septembre 2024, à l'occasion de la commémoration du 80^{ième} anniversaire de la libération de Besançon.

Un circuit historique autour de la libération de Besançon (Pont Avanne, fort de Chaudanne et Citadelle) a été réalisé avec un détachement de la 3^e division américaine actuelle, même division qui a libéré Besançon par le pont d'Avanne Aveney.



- A l'échelle des combats que nos nations ont vécu en 1944, c'est une action oubliée. Elle n'est pas oubliée par les habitants de Besançon, et il convient aussi de rappeler qu'au niveau humain, ce n'était pas gratuit : ce fut parfois un dur combat qui coûta la vie à 88 soldats. Quatre d'entre eux sont morts ici à Avanne aveney et 20 autres ont été perdus dans la zone entre ici et Beure, à moins de 6 km.

- La 3^oID était l'une des formations de combat les plus expérimentées de l'armée américaine et allait le confirmer au cours de la dernière année de la guerre. Aucune autre unité n'a reçu autant de récompenses pour bravoure. Mené

avec une détermination à la fois compatissante et impitoyable par son commandant général, John O'Daniel (connu sous le nom d'Iron Mike en raison de son courage et de ses blessures pendant la Grande Guerre), le système de combat divisionnaire, aguerri et testé au combat, combinait vitesse et puissance de feu avec la confiance et l'autonomisation des commandants subordonnés qui comprenaient l'intention de leur CG et son approche du risque.

- Pour vous, il y a le lien historique, mais en tant que soldats professionnels, nous pouvons apprendre beaucoup de choses de cette bataille. Au niveau opérationnel, voici à quoi ressemble un succès catastrophique : selon la planification de la 7^e Armée, Besançon devait être atteinte à J+120, mais ils sont là à J+21 (plus de 3 mois plus tôt). Un taux de progression incroyable sur 430 km en 21 jours contre une 19^e Armée allemande aguerrie.

- Avons-nous des logisticiens ou des ravitailleurs ici ? La capacité d'établir une tête de plage puis d'exploiter 430 km (270 m) à l'intérieur des terres avec 3 Corps d'Armée en 21 jours est incroyable.

- Au niveau tactique supérieur (Corps et Division), flexibilité importante, avec changement de mission. Les Allemands avaient en fait 2 options pour revenir en Allemagne : la vallée de la Saône (route du nord) par Chalon sur Saône, Dijon, Nancy, ou la route du sud, le Doubs. La route N évitait les Vosges et offrait d'excellentes routes et voies ferrées qui étaient protégées de l'avancée de la 7^e Armée par le Doubs et la Saône, mais risquaient d'être coupées par l'avancée de la 3^e Armée américaine. La route suivait le Doubs entre les Alpes et les Vosges et avait l'avantage d'être plus directe, ainsi que le fait qu'une fois passé Besançon, le flanc était protégé par la Suisse neutre. Patch s'attendait à ce que les Allemands tentent de maintenir les deux routes.

- À 02h00 le 3 septembre, un courrier d'officier arrive au QG de Patch avec un message de Truscot. Il y est indiqué que les Allemands sont en pleine retraite, très désorganisés et qu'ils ne sont capables que de retarder les actions sur des positions défensives avantageuses. Le 6^e Corps est en contact avec 11 Pz et a détruit 15 chars. Truscott demande la permission à Patch de continuer la « poursuite implacable » de l'ennemi sur l'axe Lons le Saunier-Besançon, Belfort, avec pour objectif d'empêcher la retraite vers l'Allemagne. Patch discute avec Maitland-Wilson (commandant suprême des forces alliées en Méditerranée) et approuve le plan, retardant le regroupement prévu de la 7^e armée dans le 6^e groupe d'armées américaines sous le général Jacob Devers (qui était prévu en prévision de la liaison entre la 7^e armée (de DRAGOON) et la 3^e armée de Paton depuis la Normandie, qui a eu lieu à Dijon le 12

septembre). Bel exemple de « fingerspizengfuhl », de sensation du bout des doigts du commandant de division qui prend l'initiative, passe jusqu'au commandant du théâtre et adapte le plan.

- En lien avec ce qui précède, et au niveau tactique, il y a le fait que nous savons tous : c'est que la chance joue toujours un rôle dans la bataille – mais c'est en saisissant les opportunités que l'on gagne les batailles. Il convient de noter que le VI^e Corps n'avait pas l'intention de traverser le Doubs ici. Mais comme nous le verrons, les lunes se sont alignées : la résistance a pu confirmer que le pont était ouvert, la veille du jour où le Corps avait reçu l'autorisation de l'exploiter, la 3^e Division d'infanterie s'est déplacée très rapidement et il y avait une brèche importante dans les défenses allemandes construites à la hâte qui laissait le pont sans surveillance.

Terrain

- Le village d'Avanne - point de passage sur le Doubs et le canal Rhin-Rhône avant Besançon. Accès depuis la N83 (Route de Lyon). Le pont suivant est à Thoraise, 8 km plus loin en aval, puis il y a d'autres passages au sud de St Vit (Byans-sur-Doubs) mais il est maintenant à 20/25 km de Besançon - ce sera le site de passage de la division du flanc gauche du VI^e Corps pour assurer la sécurité à l'ouest. La rivière est en crue en juin 1944 et il n'y a donc pas d'options de gué immédiates.

- Même pont qu'en 1944 (et 1940) - 20 t (Sherman Mark 4 est de 30 t).

- Au sud se trouve la ligne de crête surplombant la rivière Doubs avec une deuxième ligne de crête 1500 m plus au sud.

- À 5 km à l'est d'Avanne se trouve Beure qui est l'intersection de la route de Lyon et de la route Arguel. Le 4 septembre, une puissante équipe de combat de la 11^e division Panzer a rapidement attaqué le fort. Les Allemands ont également occupé le fort de Fontain pour dominer la ligne de crête plus loin – le fort offre une vue dominante vers le sud.

- Le site de passage est dominé par la colline de Planoise où se trouve un fort. Le fort est là pour couvrir le site de passage. Il est clair que l'après-midi du 4 septembre, les Allemands n'occupaient pas le fort car ils ne réagissent pas à la prise du pont par les États-Unis avant le lendemain – cela montre qu'ils ne le savaient pas. Comment ont-ils pu commettre une erreur aussi terrible en laissant ce site ouvert – nous devons mettre cela sur le compte du fait que la 11^e division Panzer avait rapidement occupé sa position défensive le 4 septembre – et pourtant il devait y avoir un plan de défense de garnison avec NAI et TAI sous Dehner ?

- Planoise est l'une des trois collines au sud de Besançon et celles-ci dominant à la fois la ville et la N73. Les USA sont donc maintenant en mesure d'occuper les hauteurs (en fait, ils se déplacent plus au nord jusqu'au Château Saint Laurent) et d'interdire la N73 avec des tirs de surface, notant que l'armée de l'air a attaqué les forces allemandes en retraite en profondeur le long de ces routes où se déplacer de jour est désormais pratiquement suicidaire.

- Les écluses du canal ont été sabotées par la résistance plus tôt dans la guerre. Le réseau en question a été trahi et ils ont été exécutés à la Citadelle, y compris un jeune opérateur âgé de seulement 16 ans. Ils sont commémorés sur la colline au sud - le mont de Valmy - surplombant la scène de leur action. Au pied de la même colline se trouvait le théâtre d'une embuscade de la résistance qui a détruit une compagnie de troupes allemandes. C'est un pays de résistance dans lequel l'OSS et le SAS ont parachuté fin août. Le SOE britannique a été présent partout avec des armes parachutées de nuit. (L'OSS et le SAS sautent en uniforme complet avec des armes tandis que le SOE sont des opérateurs sous couverture).

A Besançon, ils parachutent en petites équipes tandis qu'à Clerval, 60 km en amont, le 3^e régiment SAS (français) parachute des effectifs d'escadron pour saisir et tenir le pont. Il faut noter que le rôle du chef d'équipe OSS et de la résistance à Beure est important : ils trouvent et signalent les positions et les protègent. Il faut cependant noter que la puissance de combat des FFI est limitée. Pourquoi ? Parce que les Alliés sont tellement en avance sur le

HISTOIRE DU VILLAGE

plan que les parachutages d'armes n'ont pas pu avoir lieu. Besançon devait être atteinte à J+120 mais ils sont ici à J+30.

- Au nord, à environ 5 km, la N73 est perpendiculaire à l'axe. C'est la principale voie de retrait allemande.

Que s'est-il passé ? C'est l'après-midi du 4 septembre 1944 et dans la ville de Lons Le Saulnier à environ 80 km au sud, la 3e USID est l'échelon de tête du VI^e Corps et mène avec la troupe de reconnaissance (taille d'escadron) et le 7^e régiment d'infanterie précédé de sa propre force de reconnaissance connue sous le nom de patrouille de combat.

A 15h00, ils rejoignent la résistance de Larnod et Quingey établie dans une position d'embuscade à l'effectif d'une compagnie sur la N83. Une phrase facile à dire - mais il convient de noter que la résistance française ne savait pas à quoi ressemblaient les États-Unis et n'avait jamais vu de matériel américain...).

Une fois établie et des renseignements échangés sur le pont d'Avanne intact, la résistance rejoint la patrouille de combat et ils courent vers le pont qu'ils sécurisent à 17h00 sans opposition (40 km/h). La 3^e USID a sécurisé gratuitement son premier passage sur le Doubs. (Ironiquement, en 1940, l'armée française n'a pas réussi à détruire ce passage et Guderian l'a exploité le 17 juin 1940).

À ce stade, cependant, le Corps n'a pas l'intention d'attaquer par l'ouest, il cherche à garder et à contourner par le sud, craignant notamment une contre-attaque blindée de l'Ouest. Les patrouilles exploitent l'avant pour établir une surveillance de la N73 - notant que la résistance a déjà établi des PO. La N73 est maintenant sous le feu de l'artillerie du Corps et est coupée. Il convient de noter que Codename ARTUS, le chef de la cellule de renseignement de Besançon, convoque le professeur d'anglais du lycée Victor Hugo et ensemble, ils partent à travers les collines pour trouver les forces américaines



transportant tous les renseignements possibles sur les positions allemandes dans la ville. À la tombée de la nuit, ils sont au PC du 71 Regt à Avanne (jonction avec la N83). Le lendemain, des sapeurs allemands arrivent du nord pour détruire le pont mais il est clairement trop tard et une petite fusillade s'ensuit où certains des sapeurs sont capturés.

Les Allemands bombardent maintenant la zone avec l'artillerie de Fontain mais ne parviennent pas à arrêter le passage. Il y a quatre fois plus de victimes américaines et au moins 3 fois plus de victimes locales, dont une fillette de dix ans.

La 3^e ID établit une tête de pont et nettoie la ligne de crête sud avec le 15^e régiment d'infanterie renforcé par le 2/7. Ils nettoient le sud dans la région de Fontain et Beure où il y a de durs combats toute la journée avec des pertes importantes chez les Marnemen (environ 20 morts) mais les Allemands se retirent en fin d'après-midi et la route vers Besançon est maintenant ouverte à la fois par le sud et l'ouest.

Alors que pouvons-nous retenir d'Avanne ?

- Rôle de la résistance - forces indigènes.
- La philosophie de leadership et de commandement d'Iron Mike est ici essentielle - le rythme, l'agressivité et l'initiative sont clairs, tout comme le système de combat divisionnaire.
- Saisir l'opportunité et le rôle de la force de reconnaissance. Vitesse – 80 km en 2 h

- Adversaire – IPOE et plan défensif. Le pont aurait dû être observé.
- Volonté de prendre des risques : malgré leur classe 20, les ingénieurs divisionnaires ont réussi à faire passer des blindés.

Chaudanne

L'action violente à Chaudanne est l'action la plus sanglante qu'il semble, c'est pourquoi on y trouve le mémorial du 3 USID.

Terrain

- Terrain – assez simple, il s'agit d'un terrain vital – sa possession et son exploitation rendent la Citadelle et la vieille ville et ses points de passage de la rivière intenable. Chaudanne domine à la fois la ville et la Citadelle – le maître Vauban a utilisé à la fois celle-ci et Bregille lors du siège de Besançon en 1671 et ce n'est donc pas une nouvelle récente.
- Il est très difficile de donner un chiffre sur le nombre de personnes qui défendaient Besançon, en raison du flux constant d'éléments de la 19^e Allemagne en retraite. La garnison, sous le général Dehner, comptait plus de 3 000 hommes et elle avait été renforcée par des éléments de la 159^e division de réserve (dont beaucoup sont arrivés de Bordeaux dans les 24/48 heures avant la libération – certains seulement l'après-midi du 6 septembre) et la 11 Pz. Les Panzers de la 11^e sont très compétents et dangereux. Ils ont combattu pour remonter depuis le sud (19^e armée) et ont mené un certain nombre d'actions d'arrière-garde. Maintenant réduits à des groupes tactiques de brigades et de bataillons, ils se sont déployés le long du Doubs de Dijon à Besançon et au-delà et ils ont sauté sur la ligne de Belfort.
- Il convient de noter que le CG de la 159^e division allemande, le général de division Axel Schmidt, est tué à un barrage routier de la 3^e USID alors qu'il entrait dans la ville par l'ouest le 8 septembre.
- La 159^e division et la garnison reçoivent l'ordre de tenir jusqu'au 15 septembre. Ils sont clairement incapables de le faire - la ville est sécurisée à midi le 8, mais ce n'est toujours pas suffisant pour les Alliés qui ont perdu 2 à 3 jours.

Que s'est-il passé ?

- Le 5 septembre, le gros du VI^e Corps est concentré à l'est et au sud-est de Besançon. 3^e ID au centre, tenant le passage à niveau d'Avanne, 36^e ID au SW de Mouchard et Poligny (60KM) avec ordre de se déplacer vers le NO et de protéger le flanc gauche du Corps.
- 45^e ID se déplaçant rapidement NE vers le Doubs IV^e Baume les Dames (30 Km à l'Est de Besançon), sur le flanc droit du Corps, qui (s'ils pouvaient trouver des passages intacts) menaçait de couper la fuite de l'ennemi vers la brèche de Belfort. Le pont est intact quand ils arrivent (il y a des rapports de personnel américain sur le pont) mais il est repris et détruit. Ils finissent par faire traverser l'infanterie tard dans la journée du 7 septembre mais Baume les Dames ne tombe pas avant les premières heures du 9 septembre, lorsque les Allemands réalisent qu'ils sont sur le point d'être encerclés et se retirent.
- Lorsque la 45^e ID ne peut initialement pas traverser le Doubs et couper la N83 vers la brèche de Belfort, le général Truscott ordonne à la 3^e USID de sécuriser les passages à BSN.
- Un bataillon du 30^e régiment d'infanterie a traversé les marécages au nord-est de Besançon et a occupé le fort de Montfaucon, qui a donné des arcs de feu sur la route 5 de Belfort de l'autre côté de la rivière. Ils ont réussi à y faire monter des chasseurs de chars. Dans la nuit du 6 au 7 septembre, un bataillon du 15^e régiment d'infanterie a pris le fort Fontain (à 11 km au sud) et le 30^e régiment d'infanterie a pris le fort Tousey et le fort les trois châteaux en milieu d'après-midi, faisant 54 prisonniers, les Allemands restants s'échappant vers la citadelle ou étant tués sur place.

Avancer jusqu'au fort ?

- Le 6 septembre, les 2/7 avancent pour prendre contact avec la N73 afin de sécuriser une LD au carrefour de St Ferjeux (4 km au NO) tout en nettoyant les hauteurs et à la tombée de la nuit, ils s'établissent à Petit Chaudanne à 1 km au NE, juste à l'ouest du village.
- La population locale est importante ici - sa capacité à recueillir des informations est cruciale, malgré la résistance qui fournit des guides, mais elle non plus n'apportera aucun soutien aux Allemands qui savent qu'ils sont isolés - dans le cas du lieutenant de la 159^e division d'infanterie (supposé - ou peut-être s'agissait-il de troupes de garnison, ce qui les rend encore moins capables tactiquement) ils savent qu'il n'y a pas d'issue de Chaudanne. Il convient de noter qu'ils ne semblent pas avoir envoyé de patrouilles de combat pendant la nuit dans ce secteur, bien qu'ils le fassent plus au nord.
- La garnison de Chaudanne est rapidement renforcée dans la nuit du 6 au 7 septembre, le convoi étant pris en embuscade par la Fox Coy 2/7, mais certains parviennent à passer. A l'aube du 7 septembre, le 2/7 se dirige vers l'attaque du fort. Nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé, mais il semble qu'au moins huit hommes de la Marne aient été pris à partie dans le fossé par une mitrailleuse. Une confrontation s'ensuit au cours de laquelle deux chasseurs de chars M10 arrivent sur la route et tirent sur la porte principale - on peut encore voir les dégâts. La garnison d'environ 50 hommes se rend. Les Rochers de la Marne sont maintenant en possession de Chaudanne et font venir des chars et des canons, tirant indirectement et directement sur la Citadelle. Le 2/7 se dirige ensuite vers Battant pour sécuriser le pont, mais les Allemands le font sauter en début d'après-midi du 7 septembre (les sapeurs du corps le franchissent plus tard dans la journée)
- Au même moment, le 7, le 3/7 avance au nord de la ville jusqu'à la route de Vesoul et voit de violents combats. Le lendemain, ils avancent vers les sorties-est de la ville et commencent à attaquer la ville mais culminent et la division 3/30 prend le relais et avance jusqu'à la gare et sur la route de Vesoul. La 1/7 garde au nord fait face au nord-ouest et à l'ouest avant d'être relevée par le 141^e régiment, ce qui leur permet de traverser vers l'est et donc de dégager l'arc nord de Besançon, y compris l'école Valentin où se trouvait le QG de Dehner - il a été trouvé par les FFI et bombardé, à ce moment-là, il s'est déplacé à Devecey.
- C'est au cours de cette action qu'une patrouille de combat allemande s'infiltré dans le dépôt du 3/7 et attaque le poste de commandement du bataillon. Elle est repoussée par les signaleurs, dont le spécialiste Bob Maxwell du 3/7 qui étouffe une grenade avec son corps et reçoit la médaille d'honneur ;



- Au même moment, dans le sud-est, le nettoyage de la zone de Nancray, Morre, Montfaucon par le 15^e régiment d'infanterie a valu à son commandant une Distinguished Service Cross.

- L'action déterminante de la journée fut cependant l'assaut frontal du 30^e régiment d'infanterie contre la citadelle de Vauban par le sud.

Citadelle

Nous en sommes maintenant à notre dernière bataille, et elle ne sera pas longue, car je préférerais que vous ayez la chance de visiter cette étonnante citadelle du XVII^e siècle et l'un des musées qu'elle abrite - si vous voulez continuer sur le thème de la Seconde Guerre

mondiale, le musée de la Déportation et de la résistance.

Bien que la capture de la citadelle soit l'acte décisif de la libération de Besançon, elle était pour beaucoup une conclusion acquise d'avance, car la prise du fort Chaudanne rend la tenue de la citadelle et dans une certaine mesure de la ville, intenable.

Le 6 septembre, il est clair pour les Allemands que le passage d'Avanne ne peut être contenu et la 11Pz reçoit l'ordre de se retirer, d'abord de Beure à Saint-Ferjeux puis à l'est, avec la 159^e Division sacrifiée pour gagner du temps. Ils reçoivent l'ordre de tenir jusqu'au 15 septembre. Le même jour, la 3^e ID reçoit l'ordre de prendre Besançon et la sécurisation du terrain vital sur Chaudanne est un objectif clé.

La 159^e division de réserve a centré sa défense de Besançon sur la citadelle du XVII^e siècle, ainsi que sur les forts environnants.

L'assaut frontal contre le bastion de secours ou défense d'urgence est mené par le 1/30^e régiment d'infanterie. Il est sous le commandement du capitaine Chaney et se compose de trois compagnies de fusiliers et d'un groupe de huit chars lancés depuis le sud.

La synchronisation exacte entre le 1/30^e et le 2/7^e sur Chaudanne est difficile à établir : il semble que les deux attaques aient été lancées aux premières lueurs du jour, le 1/30^e étant lancé initialement depuis la Chapelle des Buis, sécurisant les deux forts extérieurs du sud (Tousey et Trois Châtels). On ne sait pas exactement à quelle heure l'assaut sur cette position a commencé, mais tous les comptes-rendus confirment que l'attaque a été menée, avec le tir d'appui du 7^e régiment d'infanterie sur Chaudanne, y compris des tirs directs de 105 mm et des chasseurs de chars.

Avec leur commandant de division mort, le 11Pz se retirant vers l'est, la ville encerclée et les murs de la citadelle percés, les Allemands se rendirent.

En entrant dans la citadelle, le 1/30^e trouva les défenseurs allemands défilant avec leurs armes soigneusement empilées devant eux et leur commandant se rendant officiellement. Pendant ce temps, les ingénieurs du Corps avaient déjà franchi le Doubs à Battant, la route était ouverte et la poursuite était de nouveau lancée.

10 000 soldats se sont battus pour la ville pendant quatre jours et le prix n'a pas été négligeable, en particulier pour les FFI qui se sont acquittés de leurs tâches avec courage et honneur. La 3^e division d'infanterie s'est déplacée vers le nord et plus tard dans les Vosges où de plus grands défis les attendaient. C'est ainsi que les Britanniques, fièrement membres de la première division française, ont eu plaisir d'accueillir à nouveau à Besançon tous les régiments américains et français en ce jour de commémoration ce 8 septembre 2024.

Les points clés :

- L'ennemi se retire/rétrograde et cherche à gagner du temps pour s'établir à la frontière.
- Les qualités de combat des Allemands restent importantes - ils sont dépassés par le rythme, les tirs et le nombre.
- Flexibilité : Le plan initial du VI^e Corps était de traverser le Doubs le plus à l'est possible pour bloquer le retrait. Baume-les-Dames offre une opportunité fugace mais une fois que les Allemands auront repris le pont et l'auront détruit, Besançon devra être saisi comme seul moyen de traverser le Doubs et de couper la N73 qui était la voie d'évacuation allemande du Sud-Ouest. À cette fin, des ordres ont été donnés à la 3^eUS pour sécuriser la ville depuis l'ouest alors qu'à l'origine, ils ne cherchaient qu'à sécuriser les hauteurs au sud et à traverser ensuite depuis le Sud-Est en un temps plus lent.

HISTOIRE DU VILLAGE

- La bataille offre un exemple important de la guerre de manœuvre en milieu urbain, avec des groupements tactiques de bataillons toutes armes opérant de manière indépendante tout en étant informés et protégés par des manœuvres de niveau corps et division en dehors de la conurbation (ce qui a été déterminant pour se défendre contre une contre-attaque de Dole). Ils ont également pu exploiter les tirs centralisés du groupe d'artillerie divisionnaire, lui-même renforcé par 155 mm du corps. Des attaques rapides et pénétrantes ont permis de dégager et de sécuriser le terrain clé, en exploitant la puissance supplémentaire des FFI (à la force du bataillon) et le soutien écrasant de la population locale.
- Le plan tactique prévoyait l'encerclement de la ville avec une attention particulière portée au blocage des N73 et N68 - c'est la préoccupation du GOC et il avait raison à deux reprises - la deuxième fois en fait était une attaque de « corps » depuis l'ouest, bien qu'elle ne soit probablement pas supérieure à une brigade en termes de force résiduelle. Elle fut initialement bloquée par la résistance qui laissa le temps à la 36^e division d'infanterie de se rendre sur la crête à l'ouest de la ville et de BLOQUER le 8 septembre.
- Les Allemands ont réussi à retirer des forces importantes vers la frontière, mais ils l'ont fait au prix de lourdes pertes et leur objectif de tenir le Doubs jusqu'au 15 septembre était irréalisable. Alors même que l'opération de nettoyage se poursuivait, Iron Mike exploita le nord avec les deux tiers de sa puissance de combat vers Vesoul dans la soirée du 7 septembre, ne laissant qu'une seule équipe de combat régimentaire pour sécuriser Besançon aux côtés du Maquis.
- En guise de dernier mot, il convient de constater que la chance joue un rôle. L'un des éléments clés pour le 6^e Corps a été la capture de 177 000 gallons d'essence et 4 000 gallons d'alcool, ce qui pour un Corps opérant à une distance extrême de ses lignes d'approvisionnement était de la poudre d'or.

Que devons-nous retenir ?

- Pas de brigade de sécurité de la zone arrière – tout cela se fait par le biais de manœuvres de trois brigades avec une réorganisation régulière des bataillons individuels.
- C2 – Il convient de penser aux grades subalternes des commandants de bataillon ici – ce sont des capitaines et les compagnies sont commandées par des lieutenants. Simplicité du concept et du contrôle, confiance et dynamisme. Nous ne savons pas où se trouvait le PC de la division mais rappelons-nous les préoccupations du GOC – sécuriser les passages, couper rapidement la N73, se protéger contre les contre-mouvements venant de l'ouest/nord-ouest avec des menaces également possibles venant du nord, de l'est et du sud-est.
- Puissance de combat et motivation des Allemands. Le 11Pz est parti parce qu'il avait fait son travail et poursuivi sa route. Le commandant de la Citadelle aurait pu continuer à se battre. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?
- La résistance à Mazerolles a sauvé la situation ici et a donné le temps d'entrer dans le combat.
- Force de reconnaissance et tirs – il s'agissait d'une bataille de précision et de puissance de feu rendue possible par une manœuvre dirigée par le renseignement dans une division d'infanterie bien entraînée, compétente et confiante.



UNE RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLU INTERCOMMUNAL

La rédaction du PLUi relève de la communauté urbaine du Grand Besançon Métropole en concertation avec les collectivités membres et c'est une nouvelle compétence créée par l'ordonnance du 23 septembre 2015. Rappel du planning, aujourd'hui bien avancé :



Les citoyens sont invités à participer à l'une des réunions publiques, désormais programmées pour le premier trimestre 2025. Ces réunions présenteront les points essentiels des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), ainsi que du Règlement pour les différentes zones : urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et naturelles (N).

Avanne-Aveney accueillera une de ces réunions ouvertes au grand public, en présence de M. Aurélien LAROPPE, expert PLUi auprès de GBM :

le mardi 28 janvier 2025 à 18h30 en salle du conseil municipal
pour toutes informations préalables consultez le
site : <https://plui.grandbesancon.fr/>

TAXIS SUR LA COMMUNE

Les coordonnées des sociétés autorisées à stationner à Avanne-Aveney sont les suivantes :

Société "Taxis Mickaël"

Tél. : 06-33-57-66-69

Société TAXI SIRON

Tél. : 03 81 59 05 00.

Taxi équipé pour les personnes à mobilité réduite

accueil@taxi-siron.fr

Société BESANCON VTC

Tél. : 06 99 74 91 23

www.besancon-vtc.fr

besanconvtc@gmail.com

application pour smartphone : Besançon-vtc

Lieu de stationnement : au rond-point du stade, rue Saint Vincent.

PROPOSITION D'APPEL À CANDIDATURES POUR LE CDPA

Le CDPA, (Conseil de Développement Participatif Avanne Aveney) est une instance de démocratie participative que la nouvelle municipalité a souhaité mettre en place en 2020 avec 10 citoyens volontaires pour créer un espace d'échanges et de réflexion entre élus et citoyens, pour aider les élus dans leurs décisions sur différents sujets, sur les projets d'avenir et de développement du territoire. Le CDPA se réunit une fois par trimestre après que ses membres aient proposé un ordre du jour au maire. Le CDPA n'est pas une instance décisionnelle, il est simplement à l'écoute du territoire et des habitants, il peut présenter aux élus des réflexions et des propositions pour rapporter la voix des citoyens, alerter les élus sur certains phénomènes, certaines évolutions, certains besoins des citoyens, il est une force de proposition.

Entre les rencontres trimestrielles, les membres du CDPA travaillent ensemble, par courriels ou en se rencontrant.

Certains postes sont vacants à la suite de départs, et le CDPA recherche des candidats pour contribuer à cette démocratie participative. Vous pouvez devenir membre de cette instance à condition d'être inscrit sur les listes électorales. Pour cela, vous devez envoyer un courriel à mairie@avanne-aveney.com en précisant :

Nom – Prénom – Date de Naissance – Profession.

Il n'y a pas de critère précis à respecter pour être retenu par la municipalité, sauf s'il y a plus de candidats que les 4 postes à pourvoir afin de respecter l'équilibre des quartiers, des sexes, des âges, et pour rassembler un maximum d'expériences diverses.

VENTE DE PRODUITS DÉRIVÉS ET TIMBRES

Pour des petits cadeaux personnalisés ou pour se faire plaisir : mugs, magnets, cartes postales, torchons, planches à découper, sacs-cabas, ainsi que des timbres collectors sont toujours en vente à la mairie !



LA CARTE AVANTAGES JEUNES



Carte avantages jeunes disponible en mairie pour tous les moins de 30 ans.

Merci de vous munir de :

- 1 justificatif de domicile
- 1 photocopie de carte d'identité
- 1 photo d'identité
- 1 chèque de 8 € à l'ordre du Trésor Public



RAPPEL : COLLECTE DE JOUETS.

La mairie collecte les jouets tout au long de l'année et ceux-ci seront remis aux associations caritatives afin d'en faire profiter les enfants défavorisés.

Apportez tous les jouets que vos enfants n'utilisent plus : peluches, poupées, jeux de société, livres pour enfants, jeux vidéo, voitures télécommandées, instruments de musique, trottinettes...

Vérifiez qu'ils sont bien complets et en bon état et déposez-les au secrétariat de la mairie.

Un grand merci pour votre contribution. Nous comptons sur votre générosité.

AGENCE POSTALE COMMUNALE



L'AGENCE POSTALE SERA FERMÉE du 30 décembre 2024 au 06 janvier 2025 inclus

Votre courrier sera disponible à la Poste de Besançon Planoise
8 rue Pablo Picasso 25000 Besançon

REOUVERTURE LE MARDI 07 JANVIER 2025

NOUVELLES ACTIVITÉS FRESH HUNTER NETTOYAGE



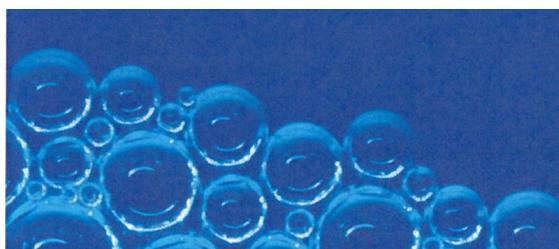
Vous ne supportez plus les taches et les odeurs désagréables sur vos canapés ?

Que ce soit chez vous ou dans vos locaux professionnels, je redonne éclat et fraîcheur à vos canapés et tous vos mobiliers en tissus (fauteuils, matelas, siège auto, tapis...).

Avec mon expertise et des produits adaptés aux textiles, chaque prestation est personnalisée.

Détendez-vous, je m'occupe de tout, quel que soit le jour de la semaine. Je m'occupe également du nettoyage de vos vitres, que vous soyez particulier ou professionnel.

Contactez-moi pour un devis gratuit !



Contact et informations

07 44 72 24 77

freshhunternettoyage@gmail.fr

Facebook / Instagram : fresh hunter nettoyage
Interventions à Besançon et villages alentours

DR GAËLLE LESCUYER



Le Dr Gaume-Waisse est heureuse de vous annoncer l'installation d'une nouvelle collaboratrice au sein de la maison médicale des Cerisiers, le Dr Gaëlle Lescuyer, qui a pris le relais derrière le Dr Virginie Henriot depuis le 07/10/2024, pour une durée longue et indéterminée cette fois !

Cette année 2024 aura nécessité, pour palier le manque d'installation de jeunes médecins, de nombreuses adaptations, autant pour les médecins que pour les patients.

L'installation du Dr Lescuyer va permettre de retrouver une certaine sérénité et de pouvoir recréer un lien de confiance durable pour les patients, lien primordial dans la relation médecin-patient.

Le Dr Lescuyer rejoint ainsi une équipe composée de deux médecins, deux infirmières, une infirmière d'éducation thérapeutique appelée infirmière Azalée, trois kinésithérapeutes et un podologue.

INTERVENTION PRÉVENTION SÉNIORS

Dans le cadre de ses actions de prévention pour le **maintien à domicile des seniors**, Eliad propose les conseils individuels d'ergothérapeutes à destination des plus de 60 ans et de leurs aidants.

L'objectif est de présenter des aides techniques permettant d'**améliorer et de sécuriser le quotidien des personnes âgées**.

Si les personnes le souhaitent, un ergothérapeute peut effectuer une visite à domicile et conseiller sur l'aménagement du lieu de vie.

L'**intervention est totalement gratuite** car financée par la Conférence des Financeurs du Doubs et aucun matériel n'est vendu.

Si le projet vous intéresse,

voici les contacts 03 81 41 67 31

myriam.truche@eliad-fc.fr



CHAROIGNARD/MIGRATEUR ET INSECTIVORE/ SÉDENTAIRE PRÉSENTS SUR LA COMMUNE.

Si l'un occupe le milieu forestier, l'autre est présent dans les milieux ouverts mais tous les deux nidifient dans les arbres.



Ils font partie du règne animal, des vertébrés, ce sont des oiseaux mais l'un est une espèce menacée : **le milan royal**, un rapace diurne, l'autre est une espèce protégée : **le pic noir**.

Le milan royal a une longueur d'environ 60-66 cm, une envergure de 1,75-1,95 m, et un poids moyen de 800-1 300 g.

C'est un rapace particulièrement opportuniste et très charognard. Il se nourrit de toutes sortes d'animaux vivants ou morts. La plupart des proies sont capturées par surprise mais il arrive qu'il poursuive en vol un insecte ou un oiseau. Il peut aussi dérober la proie à d'autres oiseaux (buse, balbuzard, héron, corvidés...) ou encore piller un nid.

Le nid est habituellement construit dans la fourche principale ou secondaire d'un grand arbre. Le nid, constitué de branches et brindilles, est bien souvent garni de papiers, plastiques et chiffons. Peu de temps avant la ponte, de la laine de mouton est déposée dans le nid et forme une petite cuvette destinée à recevoir les œufs. L'unique ponte de 1 à 3 œufs est déposée en mars ou avril. Ceux-ci vont être couvés pendant 35 à 40 jours. La date d'envol des jeunes dépend de leur nombre et de la nourriture disponible.



Le pic noir est le plus grand pic d'Europe avec sa longueur de 43 cm et ses 70 cm d'envergure, pour un poids compris entre 200 et 380 g.

Grimpeur hors pair, cet oiseau vif des milieux arboricoles est facilement reconnaissable à son plumage entièrement noir rehaussé de rouge sur le dessus de la tête. Son bec, à la fois robuste et tranchant lui permet de creuser sans difficulté sa loge dans des troncs d'arbre. Il possède une langue démesurée qu'il déploie pour attraper son repas constitué essentiellement d'insectes. Il se nourrit surtout des larves, pupes et adultes de fourmis et de coléoptères xylophages. Au repos, la langue est enroulée dans une gaine qui contourne le cerveau, le protégeant ainsi des vibrations lorsqu'il creuse le bois.

L'espèce est solitaire. Mâle et femelle ont des territoires séparés ou se chevauchant en période inter nuptiale. La formation du couple débute tôt, la sélection du site et l'excavation du trou de nid commençant dès la mi-février. Dans la plupart des cas, le couple n'est uni que pour une seule saison, de l'hiver à l'été. La ponte unique de 4-6 œufs (extrêmes : 1-9) est déposée à partir d'avril dans une cavité creusée dans un arbre. La hauteur du trou varie de 4 à 25 m. L'entrée est ovale et d'une profondeur atteignant 60 cm. Il n'y a aucune garniture hormis d'éventuels copeaux non évacués. L'incubation dure 12 jours et l'envol a lieu à l'âge de 24-28 jours.

Cet article clôt la présentation de quelques espèces habitant sur notre commune plus particulièrement dans

la zone Natura 2000 décrite dans les bulletins précédents : faucon pèlerin, cuivré des marais, pie grièche écorcheur et castor.

Sources : fiches descriptives de la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) et du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

DE L'IMPORTANCE DES HAIES

Qu'est-ce qu'une haie ?

Une haie est un espace linéaire composé d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées, habité par de nombreux animaux comme les insectes, les oiseaux et les mammifères. Les plantes et les animaux trouvent refuge dans les haies, protégées des vents, de la chaleur et du froid. Les haies sont également un lieu de reproduction pour de nombreuses espèces animales comme les oiseaux qui y construisent leur nid. Une haie peut être naturelle : haie de bocage située principalement en zone rurale ou bien être issue d'une plantation comme les haies délimitant un jardin en zone urbaine.

La première est souvent utilisée comme une barrière naturelle pour délimiter les champs ou les prairies et fournir une protection contre les éléments naturels tels que le vent et les précipitations. Pourtant durant ces dernières décennies, une destruction massive des haies a été entreprise pour favoriser l'agrandissement des parcelles et l'utilisation de grandes machines. En effet depuis 1950 environ 70 % des haies ont disparu en France.

La seconde permet elle aussi de délimiter un espace plus petit et sert principalement de brise vue. Pendant longtemps la haie urbaine était composée d'une seule essence d'arbustes comme le thuya, le laurier, et la charmille par exemple. Elle se diversifie depuis plusieurs années avec un mélange d'arbustes à feuilles caduques ou non, qui fleurissent au printemps et/ou en été, avec des arbustes à petits fruits... favorisant ainsi la biodiversité en zone urbaine.

Les services rendus aux écosystèmes et à l'Homme :

- elles permettent de réguler le climat local en procurant ombre, fraîcheur et protection contre les intempéries (vent, pluie, gel, neige...).
- en favorisant l'infiltration des eaux de ruissellement dans les sols et en stabilisant ceux-ci avec leurs racines, limitant l'érosion de surface et les risques de glissement de terrain. Elles interviennent donc dans le remplissage des nappes phréatiques.
- les racines permettent d'absorber certains contaminants trouvés dans les sols.
- la décomposition de biomasse (feuilles, fruits, bois, racines) permet de maintenir la fertilité des sols.
- la photosynthèse permet de stocker le carbone atmosphérique et de le convertir en ressources valorisables (bois, nourriture et fourrage).
- les haies sont des supports de biodiversité pour de nombreuses espèces, qui peuvent les utiliser

comme lieu de reproduction, logis, garde-manger, etc.

Elles servent d'habitats à divers types d'insectes : elles jouent donc un rôle important pour la pollinisation des cultures et la régulation des ravageurs.

Les haies jouent donc un rôle important pour l'écosystème mais elles sont aussi des alliées pour les agriculteurs et elles structurent le paysage. Il est important d'encourager le maintien, la plantation de haies et de participer à des programmes de restauration afin de donner un coup de pouce à notre « Pachamama ».

LES CHAMPIGNONS DE NOS REGIONS

Les champignons sont des organismes qui appartiennent au **règne des fungi**. Ils se distinguent des plantes et des animaux par plusieurs caractéristiques :

- **Structure** : Les champignons sont généralement constitués de filaments appelés hyphes, qui forment un réseau appelé mycélium. Leur cellule est entourée d'une paroi cellulaire composée de chitine
- **Nutrition** : Contrairement aux plantes, les champignons ne réalisent pas la photosynthèse. Ils obtiennent leur nourriture en décomposant des matières organiques, ce qui en fait des décomposeurs essentiels dans les écosystèmes.
- **Reproduction** : Les champignons se reproduisent par des spores, qui peuvent être produites sexuellement ou asexuellement. Ces spores peuvent être dispersées par le vent, l'eau ou les animaux.
- **Types** : Il existe plusieurs types de champignons, dont les champignons saprophytes (qui se nourrissent de matière organique morte), les champignons symbiotiques (qui forment des relations bénéfiques avec d'autres organismes, comme les mycorhizes avec les racines des plantes) et les champignons pathogènes (qui peuvent provoquer des maladies chez d'autres organismes).
- **Utilisation** : Les champignons sont utilisés dans la cuisine (comme les champignons comestibles), dans la production de médicaments (comme la pénicilline) et dans la fermentation (comme dans la fabrication du pain et de la bière).

En résumé, les champignons jouent un rôle crucial dans l'environnement, tant comme décomposeurs que comme partenaires dans diverses relations écologiques.

Types de champignons :

- **Comestibles** : Certains champignons, comme les champignons de Paris ou les cèpes, sont bons à manger.

Girolle



Chanterelle en tube

chanterelle grise, chanterelle
d'Automne



Orange

Amanites des césars



- **Non comestibles** : D'autres peuvent être toxiques, donc il faut faire attention.

Amanites tue-mouches



Clitocybes illusoires



- **levures** : Certaines levures, utilisées pour faire du pain et de la bière, font aussi partie des champignons.

Il existe une symbiose entre les arbres et les champignons :

La symbiose entre les champignons et les arbres est principalement représentée par les mycorhizes. Voici comment cela fonctionne :

Qu'est-ce que la mycorhize ?

Partenariat : Les mycorhizes sont des associations entre les racines des arbres et des champignons. Ces champignons s'installent sur ou dans les racines. (Un exemple : la truffe en particulier sur les racines de chênes).

Ces échanges sont bénéfiques :

- **Pour les arbres** : Les champignons aident les arbres à absorber l'eau et les nutriments du sol, qui sont parfois difficiles à atteindre (comme le phosphore).
- **Pour les champignons** : En retour, les arbres fournissent des sucres et d'autres composés organiques, que les champignons utilisent comme nourriture.

Avantages de cette symbiose

- **Meilleure absorption des nutriments** : Grâce aux hyphes des champignons, les arbres peuvent capter plus efficacement les nutriments.
- **Résistance aux maladies** : Cette relation peut aider les arbres à résister à certaines maladies et aux stress environnementaux.
- **Équilibre des écosystèmes** : Les mycorhizes jouent un rôle crucial dans les cycles des nutriments et le maintien de la santé des forêts.

En résumé, la symbiose entre les champignons et les arbres est un exemple fascinant de coopération dans la nature, où chaque partenaire bénéficie de l'autre !



TOUS A VOS PIÈGES...



Au printemps, n'oubliez pas de piéger le frelon asiatique.

Le piégeage de printemps, ça marche... Dès que la température dépasse 15 degrés...

Des nids de frelons à pattes jaunes (frelons asiatiques) ont été exterminés sur notre commune cette année.

Il faut se battre contre le frelon asiatique. Il faut maintenir l'effort pendant de longues années...

La réussite d'un piégeage efficace sur tout le territoire dépend de la mobilisation des personnes sensibles à l'environnement et des apiculteurs amateurs qui peuvent assurer un maillage territorial.

L'amour des apiculteurs pour leurs abeilles a permis de sensibiliser les consciences. Les associations environnementales constatent **les dégâts** sur la biodiversité. Enfin, **les piqûres** de plus en plus fréquentes, avec parfois des conséquences graves, inquiètent les habitants et les promeneurs.

Rappel de la délibération N°2023-78

Aide publique à la lutte contre les frelons asiatiques.

(...Les opérations de lutte contre le frelon ne sont pas financées par l'état ...) Le maire propose au conseil de prendre en charge une partie de ces frais.

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité décide que la commune prendra en charge les factures pour la destruction de nids de frelons asiatiques.

Sur signalement en mairie préalable à l'intervention.

Avec un prestataire habilité par la mairie.

A hauteur de 50 % du montant total.

Il faut donc investir dans des pièges peu onéreux, efficaces et suffisamment sélectifs.

On constate aussi que les mésanges charbonnières et certains oiseaux détruisent les nids primaires



Quelques types de pièges sélectifs.

Vous pouvez faire les pièges vous-mêmes (bulletin municipal, décembre 2023)

Vous pouvez aussi les acquérir à peu de frais...

Exemple :

[Piège à frelon 2](#)
[Une Saison aux Abeilles](#)
<https://www.unesaisonauxabeilles.com> ›
[varroa-et-frelon](#)



Ce **piège BIOTRAP** est fabriqué dans le Jura, Franche-Comté, en injection plastique recyclé et recyclable. Bocal inclus. 4, 90 € ·

Utilisation des pièges

Période de piégeage : de fin février à fin mai quand les températures atteignent des valeurs supérieures à 12°C pendant plusieurs jours d'affilée.

Zones de piégeage :

- les ruchers où de la prédation a été observée et à proximité des nids de l'année n-1.

- à proximité d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleurs)

Nombre de pièges recommandés :

- 1 à 2 par rucher
- 4 à 10 par commune (à adapter en fonction du nombre de nids de l'année précédente et de la surface du territoire)

Type d'appât : au printemps, les fondatrices recherchent de l'énergie : c'est le sucre. En été/automne, les ouvrières chercheront plus les protéines pour nourrir le couvain.

au printemps : 1/3 bière + 1/3 vin rouge + 1/3 sirop de fruits rouges ou sirop de nourrissage/jus de pomme

- en été/automne : déchet de poisson, résidu de mélange miel/cire, etc...

Renouvellement de l'appât : tous les 8/10 jours. Si le piège n'est pas plein, ne pas le vider. Le meilleur appât sera la présence des premiers frelons vivants capturés par le piège qui secréteront des phéromones d'alarme et attireront leurs congénères

Préparation de l'appât : il est préférable d'avoir un appât fonctionnant à sec, sans bain de liquide pour éviter toute noyade d'insecte non désiré par la capture

On verse l'appât au fond du bocal : le mélange doit être épais (viscosité comparable au miel).

On ajoute systématiquement un bouchon d'herbe, de paille, de coton, une éponge, des copeaux de bois, de la sciure, etc.... pour absorber l'appât et éviter la noyade.

Positionnement du piège :

Légère inclinaison, la position verticale est déconseillée.

- Au jardin : à proximité des arbres et fleurs mellifères (pommiers, camélia...)
- Dans un rucher : sur le côté et sous les ruches, à l'ombre si possible et aux extrémités du rucher.

Elimination des frelons piégés : Au congélateur pendant 1h minimum

- Dans l'eau : immersion minimum 4 heures

Suivi des captures : le comptage des insectes capturés est indispensable pour s'assurer que le piège est bien sélectif. Le cas contraire, stopper le piégeage.

Il est fortement recommandé de noter vos captures sur le site lefrelon.com

C'est une association et c'est gratuit.

Eviter les piqûres :

- Ne pas capturer d'insectes à la main : risque de piqûres et d'attirer d'autres frelons
- Ne jamais s'approcher d'un nid habité : faites appel à une entreprise spécialisée pour sa destruction.
- Signaler la présence du piège : pancarte, autocollant pour éloigner les curieux. Ne pas installer à hauteur d'enfant

Il existe d'autres pièges tout aussi efficaces et peu onéreux.

Se référer aux nombreux exemples exposés sur internet, mais toujours choisir un piège sélectif pour épargner la biodiversité.



10 nids de frelons on été détruits sur la commune en 2024

TITRES D'IDENTITE : C'EST LE BON MOMENT N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ POUR VOS DEMANDES DE CNI OU DE PASSEPORT



RÉSERVEZ
ANTICIPEZ
VOYAGEZ

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!



Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr



ÉTUDIEZ
ANTICIPEZ
VOYAGEZ

Échange, séjour... vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!



Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr



RÉVISEZ
ANTICIPEZ
RÉUSSISSEZ

Examen, concours... vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!



Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr

Site : ants.gouv.fr

SE CHAUFFER SANS RISQUE

BON ENTRAÏNEMENT DES CHAUDIÈRES

AÉRIER 10 MINUTES PAR JOUR

PAS DE CHAUFFAGE IMPROVISÉ

PAS DE CHAUFFAGE D'APPONT TROP LONGTEMPS

NE PAS BOUCHER LES DÉBORDANTS

LE MONOXYDE DE CARBONE EST UN GAZ INODORE, INVISIBLE ET TOXIQUE. Pour éviter les accidents parfois mortels, respecter le mode d'emploi des appareils de chauffage.

EN CAS DE SYMPTÔMES

VERTIGE, NAUSEE, MAUX DE TÊTE, PÂLEUR

AYEZ LES BONS RÉFLEXES

ARRÊTER LE LOGEMENT

ARRÊTER LE CHAUFFAGE

SORTIR DU LOGEMENT OU DU BÂTIMENT

APPELER LES SECOURS

15 LES URGENCES

18 LES POMPIERS

24 POUR LES MALENTENDANTS

ATTENDRE L'AUTORISATION DES POMPIERS OU DU CHAUFFODISTE POUR Y RETOURNER



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



	P-1	P
Nombre total d'infractions	85	69
<i>Dont infractions stupéfiants-Alcool</i>	6	2
Total heures de sécurité routière	386	215
Nombre d'accidents corporels	1	3
Nombre de Tués	0	0
Nombre de Blessés	1	6

INTERVENTION



	P-1	P
Nombre total d'interventions	88	86
<i>Dont différends Violences intrafamiliales</i>	5	2
<i>Dont accidents de circulation routière</i>	7	8
<i>Dont tapages</i>	5	0
<i>Dont divagations</i>	5	4
<i>Dont ivresses publiques et manifestes</i>	0	1



DÉLINQUANCE



	P-1	P
Nombre total d'atteintes aux biens	19	27
<i>Dont Cambriolages</i>	3	4
<i>Dont Vols liés aux véhicules</i>	2	4
Destructions et dégradations	5	3
<i>Dont dépôt d'ordures ou déchets</i>	1	0

PRÉVENTION



	P-1	P
Actions de prévention en heures / gendarme	109	128

PRÉSENCE



	P-1	P
Total heures / gendarme sur la commune	2 088	1 936



Avanne-Aveney (sauf secteur Belle-Etoile), Boussières, Byans-sur-Doubs, Osselle-Routelle, Pouilley-Français, Villars-Saint-Georges, Vorges-les-Pins

VOTRE JOUR DE COLLECTE :
Vendredi

DÉCHETS RÉSIDUELS
SEMAINE
paire

DÉCHETS RECYCLABLES
SEMAINE
impaire

→ Après un jour **férié**
la collecte se décale au lendemain

JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1 M	27	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 M	1 S	1 L	1 L	49
2 M		2 S	2 M	2 M	2 D	2 M	2 J	2 D	2 M	2 M	
3 J		3 D	3 M	3 M	3 L	3 M	3 V	3 L	3 M	3 M	
4 V		4 L		4 J	4 M	4 J	4 S	4 M	4 J	4 J	
5 S		5 M	32	5 V	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 V	
6 D		6 M		6 S	6 J	6 S	6 L	6 J	6 S	6 S	
7 L	28	7 J		7 D	7 V	7 D	7 M	7 V	7 D	7 D	
8 M		8 V		8 M	8 S	8 L	8 M	8 S	8 L	8 L	50
9 M		9 S		9 M	9 D	9 M	9 J	9 D	9 M	9 M	
10 J		10 D		10 M	10 L	10 M	10 V	10 L	10 M	10 M	
11 V		11 L	33	11 J	11 S	11 J	11 S	11 M	11 J	11 J	
12 S		12 M		12 V	12 D	12 V	12 D	12 M	12 V	12 V	
13 D		13 M		13 S	13 L	13 S	13 L	13 J	13 S	13 S	
14 L		14 J		14 D	14 M	14 D	14 M	14 V	14 D	14 D	
15 M	Fête Nationale	15 V		15 M	15 S	15 L	15 M	15 S	15 L	15 L	51
16 M		16 S	Assomption	16 M	16 D	16 M	16 J	16 D	16 M	16 M	
17 J		17 D		17 M	17 L	17 L	17 V	17 L	17 M	17 M	
18 V		18 L	34	18 J	18 S	18 J	18 S	18 M	18 J	18 J	
19 S		19 M		19 V	19 D	19 M	19 D	19 M	19 V	19 V	
20 D		20 M		20 S	20 L	20 S	20 L	20 J	20 S	20 S	
21 L		21 J		21 D	21 M	21 D	21 M	21 V	21 D	21 D	
22 M	30	22 V		22 L	22 S	22 S	22 M	22 S	22 L	22 L	52
23 J		23 D		23 M	23 J	23 D	23 J	23 D	23 M	23 M	
24 J		24 D		24 M	24 L	24 M	24 V	24 L	24 M	24 M	
25 V		25 L	35	25 J	25 S	25 M	25 S	25 M	25 J	25 J	
26 S		26 M		26 V	26 D	26 M	26 D	26 M	26 V	26 V	
27 D		27 M		27 L	27 S	27 L	Heure d'hiver	27 S	27 D	27 D	
28 L		28 J		28 D	28 M	28 L	28 M	28 V	28 D	28 D	
29 M	31	29 V		29 L	29 M	29 M	29 M	29 S	29 L	29 L	
30 M		30 S		30 M	30 D	30 M	30 J	30 D	30 M	30 M	
31 J		31 D		31 V	31 V	31 M	31 V	31 D	31 M	31 M	Saint-Sylvestre

Grand Besançon Métropole

Une question, un doute ?

03 81 41 55 35

gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clémenceau, 25000 Besançon

Mémo tri

Tous les emballages se trient !

Trips Collectif!
Avec tous vos voisins et voisins

Tous les emballages recyclables

EMBALLAGES PLASTIQUE, EN CARTON, PAPIERS, EMBALLAGES MÉTALLIQUE

EN VRAC, pas dans un sac
PAS DOUBLER : que des emballages
BIEN VIDER : inutile de laver
AVEC OU SANS bouchon
NE PAS IMBRIQUER les emballages les uns dans les autres



Tous les emballages en verre

AVEC OU SANS bouchon
BIEN VIDER : inutile de laver
PAS DE vaisselle ou verre



Déchets ménagers non recyclables

Déchets souillés ou à usage unique
Restes alimentaires
Dans un sac fermé



LES BIODÉCHETS

Épluchures de légumes et de fruits, pain, marc de café, coquilles d'œufs, papier absorbant



TEXTILES, CHAUSSURES

Vêtements, linige et maroquinerie usés ou en bon état, propres et secs
Dans un sac fermé (30 L maximum)



2025

Calendrier de collecte



UNE COLLECTE DANS DE BONNES CONDITIONS :

- Je sors mon bac uniquement la veille au soir ou avant 4h30 (poignée côté rue, couvercle fermé)
- Je rentre mon bac dès que possible après la collecte

Tripons collectifs!
RÉDUIRE, TRIER, VALORISER NOS DÉCHETS

Avanne-Aveney (sauf secteur Belle-Etoile), **Boussières, Byans-sur-Doubs, Osselle-Routelle, Pouilley-Français, Villars-Saint-Georges, Vorges-les-Pins**

VOTRE JOUR DE COLLECTE :
Vendredi

DÉCHETS RÉSIDUELS
SEMAINE
paire

DÉCHETS RECYCLABLES
SEMAINE
impaire

→ Après un jour **férié**
la collecte se décale au lendemain

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 M	2 J	1 S	2 D	1 S	2 D	1 M	2 M	1 J	2 V	1 D	2 L
	1										
3 V	3 L			6	4 M	3 L	3 J	3 S	3 S	3 M	3 M
4 S	4 M					10	4 V	4 D	4 D	4 M	4 M
5 D	5 M						5 S	5 L	5 L	5 J	5 J
6 L	6 J						6 D	6 M	6 M	6 V	6 V
7 M	7 V						7 L	7 M	7 M	7 S	7 S
8 M	8 S						8 M	8 J	8 J	8 D	8 D
9 J	9 D						9 M	9 V	9 V	9 L	9 L
10 V	10 L						10 J	10 S	10 S	10 M	10 M
11 S	11 M			7	11 M	11 V	11 V	11 D	11 D	11 M	11 M
12 D	12 M						12 S	12 L	12 L	12 J	12 J
13 L	13 J						13 D	13 M	13 M	13 V	13 V
14 M	14 V			3	14 V	14 L	14 L	14 M	14 M	14 S	14 S
15 M	15 S						15 M	15 J	15 J	15 D	15 D
16 J	16 D						16 M	16 V	16 V	16 L	16 L
17 V	17 L						17 J	17 S	17 S	17 M	17 M
18 S	18 M			8	18 M	18 V	18 V	18 D	18 D	18 M	18 M
19 D	19 M						19 S	19 L	19 L	19 J	19 J
20 L	20 J						20 D	20 M	20 M	20 V	20 V
21 M	21 V			4	21 V	21 L	21 L	21 M	21 M	21 S	21 S
22 M	22 S						22 M	22 J	22 J	22 D	22 D
23 J	23 D						23 M	23 V	23 V	23 L	23 L
24 V	24 L						24 J	24 S	24 S	24 M	24 M
25 S	25 M			9	25 M	25 V	25 V	25 D	25 D	25 M	25 M
26 D	26 M						26 S	26 L	26 L	26 J	26 J
27 L	27 J						27 D	27 M	27 M	27 V	27 V
28 M	28 V			5	28 V	28 L	28 L	28 M	28 M	28 S	28 S
29 M							29 M	29 S	29 S	29 D	29 D
30 J							30 M	30 V	30 V	30 L	30 L
31 V							31 L	31 S	31 S	31 S	31 S

Une question, un doute ?

03 81 41 55 35

gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon

Grand
Besançon
Métropole

LE VOTE DES DÉLÉGUÉS

Chaque classe du CP au CM2 doit voter pour deux délégués. Mais pour les CE2, CM1 et CM2 ce sont des éco-délégués.

D'abord nous avons listé les candidats, nous avons réalisé une affiche et écrit un discours.

Ensuite, nous avons présenté notre programme aux électeurs en répondant à leurs questions.



Les candidats ont fait un débat.

Nos affiches étaient présentées sur un panneau d'affichage pour que tout le monde les lise.

Enfin nous avons effectué un vote secret dans l'isoloir.

*Faustine B. - Martin C. - Marina P- Eliot S.
classe CM1*

LE CIRQUE

Le jeudi 19 septembre, toute l'école, à partir de la moyenne section, est partie à pied au cirque Serious à Avanne-Aveney.



On a regardé le spectacle « Patatras » de la compagnie « Nenni ma foi ».

Au début, certains ont eu peur, parce qu'il y avait un personnage qui ne bougeait plus, et un autre, sous un drap, qui bougeait juste les mains : on se demandait ce qui allait se passer !

Petit à petit l'actrice est sortie de dessous le linge et le spectacle a vraiment commencé.

Certains acteurs jouaient de plusieurs instruments : guitare, accordéon, basse, trompette, tambourin, xylophone...

Les acrobaties étaient très jolies et devaient être très difficiles à faire ! Beaucoup de passages étaient drôles.

On a adoré le spectacle !



ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 3/11ANS

Comme l'année dernière l'équipe d'animation de la commune a proposé aux familles deux semaines d'accueil pendant les vacances de la Toussaint. La première du 21 au 25 octobre sous la thématique « l'école des sorciers » et la deuxième du 28 au 31 octobre intitulé « vice-versa ».

Pendant ces vacances Ayten, Justine, Hénora, Sara et Quentin ont accueilli 61 enfants dans le bâtiment communal du groupe scolaire. Les locaux du rez-de-chaussée adapté aux enfants de maternelles (salle d'accueil, de motricité, de sieste), l'étage étant réservé aux enfants de plus de 6 ans.



Durant ces deux semaines, Christian PAGNOT est intervenu auprès des enfants dans le cadre de son association

« les chansons aux pommes » en proposant un spectacle interactif pour les petits et les grands.

Une sortie au Funky Parc et plusieurs sorties au parc de jeux, ainsi que dans les espaces boisés du village ont été proposées.



Le vendredi 25, les enfants maquillés et déguisés ont pu danser, chanter et rire pendant la BOUM d'Halloween.

Deux semaines bien remplies qui ont comblé tous les enfants ainsi que leurs parents. L'équipe d'animation vous remercie de la confiance que vous lui accordez et vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



La prochaine thématique du mois de février se tournera vers l'espace

Calendrier des dates et périodes des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour l'année 2024 / 2025

VACANCES DE FEVRIER (1 semaine)	VACANCES DE PÂQUES (1 semaine)	VACANCES D'ÉTÉ JUILLET (2 semaines)	VACANCES D'ETE AOÛT (1 semaine)	VACANCES DE LA TOUSSAINT (2 semaines)
du lundi 24 février au vendredi 28 février	du lundi 22 avril au vendredi 25 avril	du lundi 7 juillet au vendredi 18 juillet	du lundi 18 août au vendredi 22 août	Date à venir

SALLE DES JEUNES (SDJ)

Vacances de la Toussaint :

Pendant les vacances de la Toussaint, Quentin Marcaire a proposé aux adolescents du village de se retrouver quatre demi-journées à la salle des jeunes.

Au programme d'activités HORROR SHOW, des jeux de recherche effrayants autour du thème d'Halloween. Un Escape Game à Vorey sur l'Ognon, une sortie à NIGLOLAND mutualisée avec L'accueil de jeunes de RIOZ (Yes Education). Pour la dernière journée retour au calme avec un film « Hubie Halloween » et une collation.

Les jeunes du village ont pu profiter de la mise à disposition gratuite d'un minibus par le Groupement Profession Sport Loisirs (GPSL) lors de ces déplacements.

Ces temps de retrouvailles entre copains et copines très appréciés, ont permis aux jeunes du village de partager des moments privilégiés. Un rendez-vous et déjà prévu pour les prochaines vacances de Noël, avec la fameuse sortie Europa Park le samedi 14 décembre.

La salle des jeunes est :



un lieu d'accueil convivial qui favorise les rencontres entre jeunes
un lieu qui favorise la responsabilisation et l'autonomie des jeunes
un lieu ouvert aux projets culturels, sportifs et artistiques
un lieu où les besoins et les envies des jeunes sont prises en compte dans la construction de projets.

Pour les enfants de 11 ans à 15 ans (Les collégiens)

Elle est ouverte tous les mercredis après-midi de 14h à 17h et les vendredis soir de 19h à 21h.

Animations à venir :

La commune organise une sortie à EUROPA PARK pour les jeunes du village le samedi 14 décembre 2024.

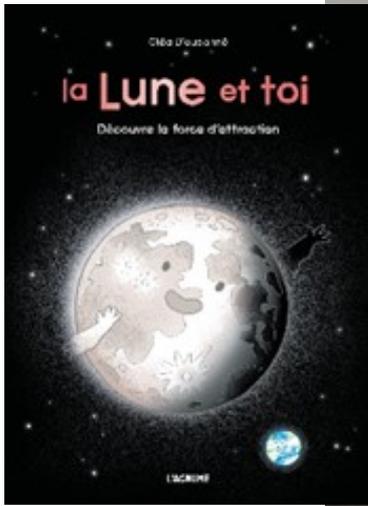
Pendant les vacances de février, la deuxième semaine, la commune propose un séjour ski aux GETS

Contact : Quentin MARCAIRE
directeur du pôle jeunesse
Portable : 07 66 50 95 06
E-mail : salledesjeunes@avanne-aveney.com



MANIFESTATIONS PASSÉES

RENCONTRE et ATELIER avec Cléa DIEUDONNÉ



Auteure et illustratrice jeunesse

La bibliothèque d'Avanne-Aveney a eu l'honneur et la chance d'accueillir Cléa DIEUDONNÉ dans le cadre des Livres Dans La Boucle, le 21 septembre dernier.

Une façon de rencontrer un écrivain et de plonger dans son univers. Cléa, auteure et illustratrice de livres jeunesse a voulu, au travers de ses deux derniers livres « Le soleil et toi », « La lune et toi » (éditions L'Agrume), partager ses recherches sur le soleil et la lune. Chacun a eu l'occasion de dessiner pour représenter le système solaire, en écoutant les explications de Cléa.

Un très bel atelier/rencontre qui a enchanté petits et grands. Chacun a pu partager autour d'un verre, et repartir avec une dédicace.

Merci aux participants et à Cléa DIEUDONNÉ pour son partage riche et son sourire.

RETOUR SUR LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque, ce sont des activités toute l'année.

- Participation aux Livres dans la Boucle
- Rencontre périscolaire et accueil de jour du centre Jacques WEINMAN
- Ateliers de saison, automne, Halloween, des aprem' jeux ...



MANIFESTATIONS PASSÉES

CONCERT CONTRE Z'UT

Le samedi 19 octobre à l'église, le public a pu apprécier le chœur de femmes de Contre Z'ut, accompagné de la pianiste Elise Delecray et placé sous la direction d'Alain Lyet, qui nous proposait une ballade romantique à travers les œuvres de Robert Schumann, Johannes Brahms, Max Bruch, Félix Mendelssohn, Franz Schubert, Max Bruch et Gustav Mahler, compositeurs emblématiques du romantisme musical allemand. Ce courant artistique s'est décliné tout au long du XIXème siècle, mouvement privilégiant l'expression intense des émotions et marqué par un goût pour la nature, le folklore, les légendes.



LE MARCHE DE NOEL AU CENTRE JACQUES WEINMAN

Avec l'arrivée des fêtes de fin d'année, les marchés de Noël deviennent des destinations prisées pour les amateurs de traditions et de festivités. Cette année encore le traditionnel marché de Noël du centre Jacques Weinman a ouvert ses portes les 5, 6 et 7 décembre.

Une vingtaine de stands se sont installés pendant trois jours : on a pu y découvrir des produits artisanaux variés : des bijoux, du crochet, de la couture, de la poterie, des peintures, du chocolat, des romans...

Etaient en vente également des créations faites par les résidents et les personnes de l'accueil de jour, chaque stand racontant une histoire, mettant en avant des savoirs faire locaux.

Ces après-midis festives, organisées par les animateurs de l'établissement, étaient accompagnées par les bénévoles de la FARER ainsi que par l'association «bonheur part 'agé».

Les résidents, des familles, les visiteurs, les habitants d'Avanne Aveney, le personnel de l'établissement, ont eu plaisir à flâner autour de ces stands, et à se retrouver au « bistro du Patio » pour y déguster une boisson chaude.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2024



Ce jour férié a été institué par la loi du 24 octobre 1922 consacré à la commémoration de la victoire et de la Paix. Une date choisie en référence à la signature de l'Armistice, le 11 novembre 1918 à Rethondes (Oise) entre les Alliés et l'Allemagne.

Cet accord, qui a mis fin à la Première Guerre mondiale, un conflit de quatre ans qui a fait plus de 9 millions de morts et disparus, dont 1,4 million en France, et plus de 21 millions de blessés, dont 4 millions dans l'Hexagone. « En moyenne, 900 jeunes Français mouraient chaque jour sur les champs de bataille. Chaque famille y a perdu un ou plusieurs des siens dont elle conserve pieusement le souvenir : ses dernières lettres, son portrait en uniforme, ses décorations... ».

Un jour d'hommage à l'ensemble des « morts pour la France »

Depuis la loi du 28 février 2012, le 11 Novembre est aussi un jour d'hommage à l'ensemble de ceux qui sont « morts pour la France » qu'ils soient civils ou militaires et qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens. La mémoire de ceux qui « ont péri au cours d'opérations extérieures » peut ainsi être célébrée

À l'occasion de cette cérémonie, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

À l'occasion de cette cérémonie, c'est ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement a transformé la « *der des der* » en « *armistice de vingt ans* » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

À l'occasion de cette cérémonie, c'est ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

Cette date revêt donc une importance particulière, la commémoration place Champfrêne a eu lieu en présence d'un détachement en arme de la 1ère Compagnie de Transmissions de la 1ère Division de Besançon, des anciens combattants, des porte-drapeaux, des élus, et de nombreux habitants. Après la lecture du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, madame le maire et monsieur le président des anciens combattants entourés de nombreux enfants du village ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts. La cérémonie a pris fin après l'appel aux morts des guerres passées.

Un grand merci aux porte-drapeaux pour leur présence.

Un grand merci à tous les enfants (et leurs parents) pour leur participation active et avoir entonné la marseillaise avec beaucoup de ferveur.

Merci au public encore nombreux cette année.

Rituel immuable, cette manifestation a pris fin avec le verre de l'amitié dans la salle du conseil municipal d'Avanne-Aveney.

MANIFESTATIONS PASSÉES

EXPOSITION

15 artisans d'art ont participé à l'exposition des 16 et 17 novembre derniers au cours de laquelle ils ont pu exprimer les passions qui les animent.

Les poteries de Lisa



Les tableaux modulables de Carole



Les bougies de Myriam



Les pancartes de Jean-Michel



Les bijoux en origami de Kathia



La maroquinerie de Méлина



Les résines de Brigitte



L'ébénisterie d'Alexandre



MANIFESTATIONS PASSÉES

Les vitraux de Catherine



Les photographies de Jean-Charles



Le travail du bois de Jean-Paul



La lutherie de Jean-Claude



La coutellerie de Robert



Les illustrations de Delphine



Les peintures sur porcelaine de Laurence



A l'issue de l'exposition, les élèves de CE1 de M SAULNIER, CM1 de Mme LAZARO, CE2 de Mme BRUSSEAU, CP de Mme HOUARI et CM2 de Mme PIERRE, ont apprécié les explications de Myriam LECOINTE, cirière, sur l'art de fabriquer les bougies.

MARCHÉS DE NOËL

Samedi 30 novembre, c'est sous un temps froid et ensoleillé que 53 personnes ont pu visiter le marché de Noël d'Eguisheim, déjeuner ensuite à Andlau d'un menu tartes flambées et finir la journée au marché de Noël de Kayserberg.

Eguisheim



MANIFESTATIONS PASSÉES

Kaysersberg



Crédits photos : Benjamin HOUG

MANIFESTATIONS A VENIR

PROJET DE VOYAGE AU PRINTEMPS

08h00 - Départ d'Avanne-Aveney

10h00 - Visite d'une distillerie à Fougerolles avec dégustation

11h30 - Repas au cabaret « LA GABIOTTE »

17h30 - Départ du cabaret

19h45 - Retour à Avanne-Aveney

La date et le tarif seront communiqués dans le bulletin municipal à paraître en avril 2025



Menu

Aumonière franc comtoise et sa terrine d'aiguillettes de canard

Filet de dorade sauce beurre blanc et son accompagnement

Ou

Cuisse de canette à l'orange et son accompagnement

Assiette gourmande

1 apéritif + 1 bouteille de vin pour 4 pers + eau + café



MANIFESTATIONS A VENIR



Mairie Avanne-Aveney 25720

De 14h00
à
16h30

GRATUIT

- Séance 1 : lundi 13 / 01 / 25
- Séance 2 : lundi 20 / 01 / 25
- Séance 3 : lundi 27 / 01 / 25
- Séance 4 : lundi 10 / 02 / 25

Plus d'informations et inscription à la mairie au 03 81 41 11 30 ou par mail mairie@avanne-aveney.com



POUR Bien Vieillir



agirc-arrco



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



MANIFESTATIONS A VENIR

ANIMATION DE NOËL

La traditionnelle fête de Noël
aura lieu le
samedi 14 décembre 2024
En présence du père Noël



CONCERT CARITATIF Vendredi 4 avril 2025



20h
Église
d'Avanne

*Les âmes chœurs de Naisey
La chorale africaine de Planoise
Accroch'chœur de Franois*



Les dons serviront au financement d'un dermatome, appareil
médical destiné à préparer des greffons de peau pour que
l'hôpital de brousse puisse soigner des patients *gravement
brûlés* et les victimes de la *bactérie mangeuse de peau*.



Entrée
au chapeau

Organisé par l'association CHANTEZ25000
Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique



NUIT DE LA LECTURE

La bibliothèque participera de nouveau aux
Nuits de la Lecture Publique
Le samedi 25 janvier 2025

PROGRAMME à VENIR



Nuits de la lecture

Du 23 au 26 janvier 2025

Les patrimoines

Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs

Animations pour les tout-petits !

Les animations du Relais sont des moments collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile). Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités. Sur la commune d'Avanne-Aveney, ces instants collectifs se déroulent dans la salle du conseil de la mairie.

Déroulement des animations :

09h00-09h45 : Accueil et jeux libres

09h45-10h45 : Atelier proposé

10h45-11h00: Rangement et retour au calme

Animations à venir :

Mardi 04 décembre pour un atelier
d'éveil sensoriel

Mardi 07 janvier (thème à définir)

Jeudi 13 mars (thème à définir)

Mardi 1^{er} avril avec Aurélien de

« Buzz en son »



Bon à savoir : Habitants de la commune d'Avanne-Aveney, vous pouvez participer à toutes nos actions, gratuitement, sur les diverses communes de notre secteur.

Permanences « couches lavables » du Sybert dans votre relais !



Permanences couches lavables



Des permanences délocalisées dans votre relais !

Jeudi 19 décembre
9h30 - 11h au RPE des Petits Voyageurs
2A rue Saint Vincent, 25720 Avanne-Aveney



Pratiques, écologiques et modernes, les couches lavables représentent une véritable alternative aux couches jetables. Les couches lavables vous tentent mais vous n'osez pas vous lancer ? Profitez d'un kit d'essais de couches lavables pendant un mois, mis gratuitement à disposition des habitants du territoire. En plus, lors du retrait, bénéficiez d'un temps d'échange en petit groupe avec un professionnel pour bien commencer cette expérimentation avec votre enfant. Vous pouvez également venir sans réserver de kit d'essai, juste pour une première information !

Je m'inscris à une permanence !



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE POUR LES TOUT-PETITS !

GRATUIT SUR
INSCRIPTION

SPECTACLE
TOUT-PETITS

SPECTACLE "MIAM" PAR "LES CONTES DE NANA"

LE LUNDI 2 DÉCEMBRE
À THORAISE À 9H45

ou

LE LUNDI 9 DÉCEMBRE
À BEURE À 9H45



Réservation au 03 81 52 09 47 ou
relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org
ou auprès de vos micro-crèches partenaires

Spectacles organisés par le relais petite enfance des
Petits Voyageurs et les micro-crèches Familles Rurales
d'Avanne-Aveney, Beure et Montferrand-le-Château.



NOUVELLES DE CHEZ AMUSO !



Cette année encore, nous avons le plaisir de proposer nos stages "Vacances en Zik" pendant les vacances scolaires. Pour en savoir plus sur nos différents stages, retrouvez-nous sur notre chaîne YouTube : Amuso Musique. Les dates des prochains stages sont disponibles sur notre site internet : Amuso.fr.

Pour les événements de fin d'année, nous vous donnons rendez-vous en décembre pour le spectacle de Noël des enfants, le 14 décembre à 11h à la salle Jean Zay, ainsi que pour notre pause musicale du 19 décembre à 19h au 56 rue de Dole.

En janvier, ne manquez pas notre après-midi "Galettes des Rois" le 26 janvier à 15h. Ce moment convivial sera l'occasion pour nos élèves de dévoiler les œuvres sur lesquelles ils ont travaillé tout au long de leur formation.

Nous vous invitons également à la pause musicale du 12 février à 19h au 56 rue de Dole, et à celle du 18 mars à 19h au FJT Les oiseaux, où nos élèves auront l'opportunité de se produire en public, une étape essentielle dans leur apprentissage.

Enfin, pour prolonger la fête, nous organisons un repas-concert le 22 mars à partir de 18h. Vous pourrez profiter d'un apéritif musical animé par nos professeurs, suivi d'un dîner-concert pour clôturer la soirée en beauté. Au menu, des boîtes chaudes franc-comtoises.

En parallèle, la saison 3 de notre Web TV a démarré en octobre. Fidèles à notre format, nous continuons d'explorer la culture et l'art dans le Grand Besançon à travers des vidéos diffusées chaque deuxième dimanche du mois : reportages, interviews, tutoriels... De quoi nourrir votre curiosité !



Enfin, grande nouveauté cette année : Amuso s'est refait une beauté avec de nouveaux locaux au 56 rue de Dole à Besançon. Nous avons diversifié nos activités, en intégrant des disciplines plus sportives tout en restant dans l'univers musical. À découvrir : des cours d'éveil à la danse pour les enfants dès 3 ans et des cours de Big Piano Fitness, pour allier dépense physique et plaisir musical sur un piano géant !



DANSE DE L'ASSOCIATION LASCAR

L'activité danse de l'association LASCAR, encadrée par Christelle Mougnaud, a repris début septembre. Une démonstration destinée aux familles aura lieu **samedi 7 décembre 2024** pour découvrir quelques chorégraphies à l'occasion d'un goûter de Noël. Les danseuses présenteront ensuite leur travail annuel sur la scène du Petit Kursaal lors du gala programmé **samedi 31 mai 2025 à 20H**.



LES ASSOCIATIONS

NOS PETITS LOUPS



Nos petits
loups

« VIDE TA CHAMBRE »



Dimanche 29 septembre, le premier « VIDE TA CHAMBRE » organisé par l'association Nos Petits Loups a eu lieu dans la cour de l'école de 8h à 13h.



Jeunes acheteurs qui cherche la bonne affaire

De nombreuses personnes étaient présentes pour cette vente dédiée à l'enfance : vêtements, jouets, livres, matériel de puériculture...

Economique et écologique, le vide-chambre est l'occasion d'offrir une seconde vie à tous ces objets.

L'argent récolté par l'association lors de cette manifestation permettra de financer les sorties et projets pédagogiques des classes.

A la fin de la manifestation, les exposants ont offert une grande partie de leurs invendus à l'association les Restos du Cœur. Merci pour leur générosité.



Une belle réussite pour ce premier essai ! Rendez-vous l'année prochaine !

Nous remercions tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de cet évènement.



Nous espérons vous retrouver nombreux le 6 décembre

lors de notre traditionnel marché de Noël



En attendant, n'hésitez pas à nous contacter nospetitsl@gmail.com et à suivre l'actualité de l'association sur notre [page Facebook : NOS PETITS LOUPS D'AVANNE](#)

L'équipe Nos Petits Loups

DÉLIBÉRATIONS

Toutes les délibérations sont disponibles sur le site de la mairie avanne-aveney.com et sont communicables sur simple demande par courriel à mairie@avanne-aveney.com ou à l'accueil de la mairie.

REUNION DU 19 SEPTEMBRE 2024

		Pour	Contre	Abstention
2024-39	Avis portant sur la modification du périmètre Natura 2000	17	0	0
2024-40	Avis relatif au plan de mobilité de la communauté urbaine	17	0	0
2024-41	Convention pluri-annuelle d'objectifs Microcrèche (2024-2028)	17	0	0
2024-42	Convention pluri-annuelle d'objectifs Relais Petite Enfance (2024-2028)	17	0	0
2024-43	Convention fourrière animale avec la SPA	2	10	5
2024-44	Subvention restauration des retables	17	0	0
2024-45	Subvention extension restaurant scolaire	17	0	0
2024-46	Subvention accordée au Conservatoire des espaces naturels	17	0	0
2024-47	Tarifs carte Avantages Jeunes	17	0	0
2024-48	Mandat spécial pour 5 élus participant au Congrès des maires 2024	17	0	0
2024-49	Mise à jour du tableau des emplois	17	0	0
2024-50	Tarif du voyage de Noël	15	0	2

REUNION DU 30 OCTOBRE 2024

2024-51	Validation des charges définitivement transférées à la suite des transferts de compétences intervenus au cours de l'année 2024	16	0	0
2024-52	Frais de scolarité 2023-2024	16	0	0
2024-53	Subvention des travaux dans la sacristie de l'église	16	0	0
2024-54	Subvention pour les activités pédagogiques	16	0	0
2024-55	Mandat spécial pour 1 élue participant au Congrès des maires 2024	16	0	0

Tout élu susceptible d'avoir un éventuel conflit d'intérêt, personnel ou professionnel, ne prend pas part au vote de la délibération concernée.

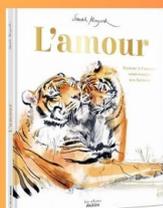


13 NOV 2024

LES 5 ALBUMS ENFANTS LES PLUS EMPRUNTES



P'tit loup fait des bêtises
Orianne LALLEMAND



L'amour
SARAH MAYCOCK



La chasse au chasseur
Christelle SAQUET



Le grand rêve
Mickael ROSEN



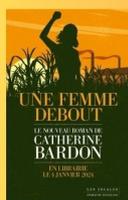
César et le
cache cache des saisons
Nadine BRUN-COSME



13 NOV 2024

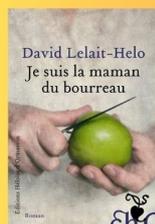
LES 5 ROMANS LES PLUS EMPRUNTES

Médecine douce
Nicolas REY



Une femme debout
Catherine BARDON

Une femme entre deux
monde
Marina CARRERE
D'ENCAUSSE



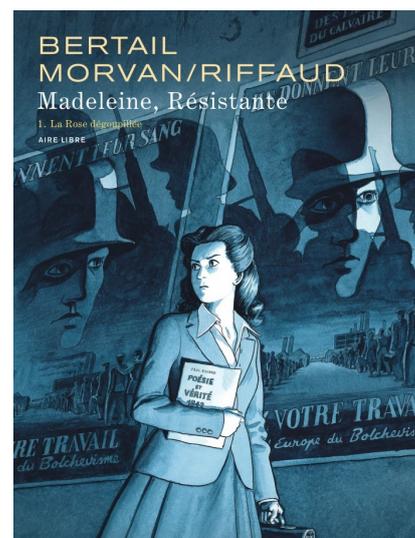
Je suis la maman du
bourreau
David LELAIT-HELO



Là où chantent
les écrevisses
Delia OWENS



NOUVEAUTÉS



Fermerture de la bibliothèque
25/26 DÉCEMBRE
1ER JANVIER 2025
RÉOUVERTURE LE 2 JANVIER 25
Bonnes fêtes et bonne lecture !



VENEZ À LA BIBLIOTHÈQUE

C'est
GRATUIT

On y trouve, des
BD, des romans,
documentaires,
mais aussi des
Jeux...

Ouverture
mercredi, jeudi de
15h30 à 18h30

9 rue de l'église
25720 Avanne-Aveney



Imprimé par nos soins- ne jetez pas sur la voie publique



RENSEIGNEMENTS: 03.81.41.11.34
bibliotheque@avanne-aveney.com

suivez-nous sur Facebook





QUIZ ??



1) Lequel de ces champignons est comestible ?

- a) Amanite phalloïde
- b) Cèpe de Bordeaux
- c) Amanite tue-mouches
- d) Cortinaire couleur de rocou



2) Quel champignon est surnommé « pied bleu » ?

- a) Laccaire améthyste
- b) Clitocybe nébuleux
- c) Tricholome prétentieux
- d) Lepista nuda

3) Quelle partie du champignon est responsable de la production des spores ?

- a) Le Pied
- b) Le chapeau
- c) Les lamelles ou tubes
- d) Les Racines



4) La girolle est aussi appelée...

- a) Trompette de la mort
- b) Chanterelle
- c) Coprin chevelu
- d) Morille jaune

5) Parmi ces champignons, lequel pousse en symbiose avec les arbres ?

- a) Lactaire
- b) Psilocybe
- c) Pleurote
- d) Agaric des champs



6) Quel champignon est réputé mortellement toxique ?

- a) Amanite phalloïde
- b) Trompette de la mort
- c) Pleurote en huitre
- d) Coulemelle



7) Les morilles doivent toujours être ...

- a) Mangées crues
- b) Séchées avant cuisson
- c) Bien cuites pour être comestibles
- d) Jetées si elles noircissent



8) Comment s'appelle l'étude des champignons ?

- a) Botanique
- b) Mycologie
- c) Pathologie végétale
- d) Ecologie



Réponses : 1)b, 2)d 3)c,4)b 5)a, 6)a, 7)c, 8)b.

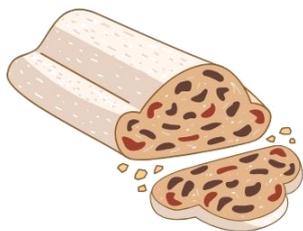




STOLLEN

INGRÉDIENTS :

- 150 g de lait tiède
- 40 g de sucre en poudre
- 2 c. à soupe de levure active sèche
- 350 g de farine
- 1/4 de c. à café de sel
- 100 g de beurre ramolli
- 1 œuf battu
- 75 g de raisins secs
- 40 g de zeste d'orange confit, haché
- 25 g d'amandes émondées concassées
- 1 c. à s. de rhum
- 40 g de beurre fondu
- 50 g de sucre glace



- Mélanger le lait chaud, le sucre, la levure et laisser reposer dans un endroit chaud jusqu'à ce que la levure mousse
- Tamiser ensemble la farine et le sel, faire un puits au centre et verser le mélange de levure
- Ajouter le beurre ramolli et l'œuf et mélanger pour former une pâte molle
- Ajouter les raisins, le zeste et les amandes
- Bien mélanger et asperger de rhum
- Pétrir la pâte sur une planche légèrement farinée, jusqu'à ce qu'elle soit malléable
- Placer la pâte dans un saladier graissé, couvrir et laisser doubler de volume dans un endroit chaud (environ 2 h)
- Mettre cette pâte sur la planche farinée et pétrir légèrement jusqu'à ce qu'elle soit lisse et élastique
- Façonner la pâte en un rectangle et la replier en deux dans le sens de la longueur et presser les deux épaisseurs ensemble
- Couvrir et laisser reposer 20 minutes
- Préchauffer le four à 200°C
- Faire cuire 20 à 25 minutes jusqu'à ce qu'elle soit bien levée
- À la sortie du four, laisser tiédir puis badigeonner la de beurre fondu
- Tamiser le sucre glace sur le dessus et laisser refroidir sur une grille



Bonne dégustation

POUR LES PETITS CUISINIERS EN HERBES

LES SCONES DE MICK

USTENSILES :

- 1 saladier 
- 1 cuillère en bois 
- 1 fourchette 
- 1 verre mesureur ou une balance de cuisine  
- 1 planche 
- 1 rouleau à pâtisserie 
- papier sulfurisé 
- plaque de cuisson 



INGREDIENTS :

- 225 g de farine 
- 1 sachet de levure 
- 1 pincée de sel 
- 50 g de beurre ramolli 
- 5 c. à café de sucre en poudre 
- oeuf battu 
- 5 c. à soupe de lait 

Préparation avec l'aide d'un adulte

Préparation :

- dans un saladier mélange la farine et le sel
- ajoute le beurre ramolli et mélange du bout des doigts, la pâte doit être friable
- ajoute le sucre puis l'œuf et travaille à la fourchette
- ajoute progressivement le lait pour obtenir une pâte assez ferme

NE PAS PÉTRIR

- étale ta pâte d'une épaisseur de 2,5 cm environ
- découpe des ronds de 6 cm de diamètre avec le bord d'un verre fariné.

Préchauffe le four à 180°C

Fais cuire sur la plaque allant au four recouverte d'une feuille de papier cuisson environ 15 mn

À la sortie du four, recouvre les scones d'un linge pour conserver tout leur moelleux

Les scones se dégustent chauds, coupés en deux avec de la marmelade, de la crème fraîche ou pourquoi pas une compote .



Bonne dégustation

JOYEUX NOEL



AGENDA



LES DATES À RETENIR

Jeudi 12 décembre 2024	CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 13 décembre 2024	ATELIERS SENIORS 2.0
Samedi 14 décembre 2024	ANIMATION DE NOËL
Samedi 14 décembre 2024	SORTIE EUROPA PARK
Lundi 16 décembre 2024	PRÉVENTION ROUTIÈRE
Mercredi 18 décembre 2024	NOËL À A BIBLIOTHÈQUE
Vendredi 20 décembre 2024	ATELIERS SENIORS 2.0
Samedi 04 janvier 2025	VŒUX ET ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS
Vendredi 10 janvier 2025	ATELIERS SENIORS 2.0
Samedi 11 janvier 2025	REPAS DES AINES
Lundi 13 janvier 2025	SÉANCE 1 : ATELIER GÉRER SES ÉMOTIONS
Vendredi 17 janvier 2025	ATELIERS SENIORS 2.0
Lundi 20 janvier 2025	SÉANCE 2 : ATELIER GÉRER SES ÉMOTIONS
Vendredi 24 janvier 2025	ATELIERS SENIORS 2.0
Samedi 25 janvier 2025	NUIT DE LA LECTURE PUBLIQUE
Lundi 27 janvier 2025	SÉANCE 3 : ATELIER GÉRER SES ÉMOTIONS
Mardi 28 janvier 2025	RÉUNION PUBLIQUE PLUI
Vendredi 31 janvier 2025	ATELIERS SENIORS 2.0
Lundi 03 février 2025	PRÉVENTION ROUTIÈRE
Lundi 10 février 2025	SÉANCE 4 : ATELIER GÉRER SES ÉMOTIONS
Mercredi 26 février 2025	CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 26 mars 2025	CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 04 avril 2025	CONCERT CARITATIF
Mercredi 09 avril 2025	CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 16 avril 2025	CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 23 avril 2025	CONSEIL MUNICIPAL

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

RASSEMBLEMENT VOITURES ANCIENNES

Le 3^{ème} dimanche du mois—Terrain stabilisé



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les jeudis à partir de 16h—Place Champfrêne

ETAT-CIVIL

MARIAGES



24/08/2024

DOUSSE Sylvain / MOUGET Floriane

11/10/2024

MARTINAT Mickaël / THERY Lorane

9/11/2024

BEN REBAI Ahmed / TRABELSI Sarra



DÉCÈS

04/07/2024

BUGNON Denise

20/09/2024

QUEVY Jules

21/09/2024

DIDIER Christian



NAISSANCES

02/11/2024

Gabriel MERIADEC

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) stipule que les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte de naissance, mariage ou décès sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées à des fins de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord.

CONTACTS UTILES

GBM (assainissement)

Urgences: 03.81.61.50.50
Eau potable : 03.81.41.55.96

Gaz et eaux (eaux) :

Branchement particulier : 0810 477 477
Accueil clientèle : 0977 409 433
Intervention d'urgence : 0977 429 433

Dépannage électricité : 09.72.67.50.25

Gestion des déchets GBM :
03.81.41.55.35

Déchetterie de Thoraïse

03 81 21 15 60

Du mardi au vendredi :

8h30 – 12h20 et 13h30 – 16h50

Samedi :

été : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50

horaires d'hiver : 8h30 – 12h20
et 13h30 – 16h50

Fermée le 1er jeudi du mois

Infos pratiques

Déchetterie des Tilleroyes

03 81 21 15 60

Du lundi au vendredi :

8h30 – 12h20 et 13h30 – 16h50

Samedi :

été : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50

horaires d'hiver (du 1er novembre au 28 février)
8h30 – 12h20 et 13h30 -16h50

Dimanche :

été/ hiver : 8h30 – 12h20

Fermée le 3ème jeudi du mois

Mairie d'Avanne-Aveney

9 rue de l'église

25720 Avanne-Aveney

Téléphone : 03.81.41.11.30

Numéro astreinte élus : 06.88.22.88.69 (SMS non traités)

E-mail : mairie@avanne-aveney.com

Site : www.avanne-aveney.com

HORAIRES :

Lundi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 14h00-17h00

Samedi : 10h00-12h00

BIBLIOTHEQUE

03 81 41 11 34

Mercredi : 15h30-18h30

Jeudi : 15h30-18h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

03 81 84 29 07

Du lundi au vendredi : 13h30-16h30

samedi : 10h00-11h45

Levée du courrier :

du lundi au vendredi à 15h45

et à 11h45 le samedi



Vous souhaitez être informé de l'actualité d'Avanne-Aveney ?
Abonnez-vous à la page Facebook « mairie Avanne-Aveney »
Et téléchargez l'application « Avanne Aveney » sur votre smartphone